



EVALUATION FINALE

PROJET APPUI AU DIALOGUE SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE INCLUSIF POUR LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE »

RAPPORT FINALE



Avril 2024

Oscar LOBELA, Consultant International

Luther Lewis PALABRE, Consultant National

Table des matières

Page de couverture

Table des matières	2
Sigle et abréviations	3
Tableaux, Encadré et Diagramme	4
Résumé exécutif	5
1. Généralités sur le projet.....	9
1.1 Contexte et justification du projet	9
1.2. Objectif global	11
1.3. Durée du projet et zones géographiques de mise en œuvre	11
1.4 Budget du projet	11
1.5 Théorie de changement	11
1.6 Résultats escomptés du projet	12
1.7. Parties prenantes	13
1.8. Risques anticipés du projet	13
2. Elements de cadrage de l'évaluation	14
2.1 Objectifs et portée de l'évaluation	14
2.2. Résultats escomptés et livrables de l'évaluation.....	15
2.3 Critères de performance	16
3. Méthodologie	18
3.1 Approche méthodologique	18
3.2 Méthodes d'évaluation	18
3.3 Outils de collecte des données	19
3.4 Echantillonnage	19
3.5 Traitement et analyse des données	22
3.6 Limites de la méthodologie	22
4. Plan de travail	23
5. Pricincipaux constats de l'évaluation	Error! Bookmark not defined.4
5.1 Pertinence du projet	Error! Bookmark not defined.4
5.2.Cohérence du projet	Error! Bookmark not defined.30
5.3.Efficacité du projet	31
5.4.Efficience du projet	Error! Bookmark not defined.
5.5.Impact du projet	Error! Bookmark not defined.40
5.6.Durabilité du projet	Error! Bookmark not defined.42
5.7.Themes transversaux	Error! Bookmark not defined.44
5.8.Questions specifiques	Error! Bookmark not defined.8
6 Bonnes pratiques.....	4950
7 Leçons apprises	50
8 Recommandations	Error! Bookmark not defined.51
9 Conslusions	Error! Bookmark not defined.51
10. Annexes.....	56
Annexe 1 : Matrice d'évaluation	56
Annexe 2 : Guide d'entretien semi-structuré.....	65
Annexe 3 : Modèle de fiche de visite de terrain	71
Annexe 4: Question d'enquête	72
Annexe 5: Bibliographie.....	75
Annexe 6: Personnes contactées	76

SIGLES ET ABREVIATIONS

APPR	Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation
AWLN	Réseau Africain des Femmes Leaders
CAD	Comité d'Aide au Développement
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-Sahéliens
CLPR	Comité Local de Paix et de Réconciliation
CMOP	Comité de Mise en Œuvre Préfectoraux
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CTS	Comité Technique de Sécurité
CTP	Conseiller Technique Principal
DDH	Division des Droits de l'Homme
FDS	Force de Défense et de Sécurité
FPRC	Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
M&E	Suivi et Evaluation
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OCDE	Organisation de Coopération et le Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFCA	Organisation des Femmes Centrafricaine
ONG	Organisation Non Gouvernementale
UNPBF	United Nations Peace Building Funds
PDI	Personnes Déplacées Internes
PRODOC	Document de projet
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
3R	Retour, Réclamation et Réinsertion
RCA	République Centrafricaine
RCPCA	Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
RMCC	Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique
RPRC	Rassemblement Patriotique pour le Renouveau de la Centrafrique-RPRC
SNU	Système des Nations Unies
STDE	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
TdC	Théorie de Changement
UPC	Union pour la Paix en Centrafrique
VBG	Violences Basées sur le Genre

Tableaux

Tableau 1 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation.....	16
Tableau 2 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence.....	17
Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence.....	17
Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité	18
Tableau 5 : Répartition de l'échantillon d'enquête entre les Communes de la zone d'intervention	20
Tableau 6 : Répartition de l'échantillonnage par catégorie de répondants	20
Tableau 7 : Plan de travail indicatif pour la mission d'évaluation	23
Tableau 8 : Analyse quantitative des résultats escomptés	31
Tableau 9 : Récapitulatif des évidences de la performance	52

Encadré

Encadré 1 : Témoignage d'un membre de CLPR Bambari.....	40
Encadré 2 : Témoignage d'un membre de CLPR Kouango	41

Diagramme

Diagramme 1 : Taux d'absorption du projet.....	38
--	----

RESUME EXECUTIF

Afin d'appuyer le gouvernement centrafricain dans la dynamique de la stabilisation du pays et la consolidation de la paix, le **Projet Appui au dialogue social et communautaire inclusif pour la paix en République centrafricaine** a été initié pour combler le gap structurel des dialogues regroupant en priorité les acteurs majeurs au niveau central qui se traduit par une faible implication des populations à la base dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix en RCA. Il avait pour objectif de contribuer à la promotion du dialogue social et communautaire inclusif favorisant la résilience du capital social des communes des régions du nord-ouest et du Sud-Est les plus affectées par les multiples crises, y compris les tensions pré et postélectorales de 2020/2021.

Financé à hauteur de **3 508 593.13 USD** par le Fonds pour la Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF) et réparti entre deux agences récipiendaires du Système des Nations-Unies, notamment le PNUD (1 995 259.50 USD) et l'ONU-FEMMES (1 513 333.64 USD). Ce projet a été mis en œuvre pour une durée initiale de vingt-quatre mois dans les 8 communes cibles situées dans les 5 préfectures suivantes : Bamingui-Bangoran(Ndele), Basse-Kotto(Alindao), Ouaka (Kouango et Bambari), Ouham (Nana-Bakassa, Markounda, Batangafo) et Ouham-Pendé (Bocaranga, Kouï). Suite aux recommandations de l'étude de base et Comité de Pilotage, il y a eu l'extension de la zone géographique du projet sur 4 nouvelles localités dont Mobaye, Bangassou, Bozoum et Paoua

L'évaluation finale externe du projet intervient au terme de sa mise en œuvre conformément aux exigences du PBF et des agences récipiendaires (PNUD et ONU Femmes) en matière de suivi-évaluation et de redevabilité. Conduite par un Consultant international et appuyée par un Consultant national, la mission d'évaluation a utilisé les méthodes mixtes (méthodes qualitatives et quantitatives) pour accéder à l'information et parvenir à répondre de façon adéquate aux objectifs visés par la mission. La conduite de l'évaluation a été articulée autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés, des focus groups eu et observation faite sur terrain. Les entretiens ont eu lieu en date **22 mars au 16 avril 2024** avec les responsables du Projet, les partenaires (ministères sectoriels, agences des Nations Unies, organisations de la société civile, ONGs, communautés bénéficiaires) et les représentants du bailleur de fonds (PBF) en vue de collecter les données primaires. Les visites de terrain ont été effectuées dans la capitale Blanqui et les communes de Bambari et Bocaranga suite aux contraintes liées à la sécurité, mauvais état des routes et aux reports intempestifs des vols UNHAS. Les objectifs de cette évaluation consistaient à (i) évaluer les résultats atteints du projet conformément aux résultats planifiés) selon les critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact/effet et durabilité¹ (aspects programmatiques et opérationnels); (ii) vérifier les acquis du projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés ; (iii) identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ; (iv) identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ; (v) fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

L'évaluation a privilégié les méthodes mixtes pour accéder à l'information et parvenir à répondre de façon adéquate aux objectifs visés par la mission. La conduite de l'évaluation a été articulée autour de la revue documentaire et de 180 entretiens individuels. Le traitement et l'analyse des données collectées ont permis de produire les livrables prévus pour la mission.

Les principaux constats faits durant la mission par rapport aux différents éléments évoqués ci-dessus se présentent comme suit :

Par rapport au bilan global du projet

Le bilan global de la mise en œuvre de ce projet a été globalement satisfaisant **avec un score de 5.27/6** aux regards de l'analyse des critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et thèmes transversaux.

Pertinence : Pertinent (5.8/6)

La conception du Projet d'Appui au dialogue Social et Communautaire Inclusif en République Centrafricaine s'est inscrite dans une dynamique de la mise en œuvre de l'Accord politique de paix et de Réconciliation (APPR) signé en 2019 et d'autonomisation des femmes, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les sphères de décision. Le projet est bien aligné sur les instruments nationaux et internationaux suivants: (i) l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) ;(ii) le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix – RCPCA (2017-2023 notamment ses piliers 1 (**Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation**) et 2 (**Renouveler le contrat social entre l'État et la société**),et tout en renforçant la contribution du Système des Nations Unies dans l'UNDAF+ (2018-2021), principalement les résultats stratégiques 1 (**Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale**) et 2 (**Bien-être social et équité**), (iii) les **ODD 16** (Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable). (**Paix, justice et institutions efficaces**) ; **ODD 10** (**inégalités réduites**) et **ODD 5** (**égalité entre les sexes**).

Le projet se situe par ailleurs dans le prolongement des interventions du PNUD et de l'ONU-Femmes en matière d'appui à la consolidation de la paix, et il s'aligne aux priorités du PBF dont : (i) les zones géographiques affectées par les conflits, la durée de mise en œuvre de 2 ans, degré de contribution à la promotion de l'égalité de sexe etc.

Cohérence : cohérent (5.5/6)

Les interventions du Projet d'Appui au dialogue Social et Communautaire Inclusif en République Centrafricaine sont en synergie avec d'autres interventions d'autres projets, dont (i) Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable, (ii) Appui à la Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix en RCA, (iii) Appui au processus électoral en RCA 2019_2022, (iv) Appui au développement local et à la résilience, (v) Appui aux solutions durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que pour les enfants² libérés des groupes armés dans les préfectures d'Ouham-Pendé et de la Basse-Kotto,etc. Il s'inscrivait dans une perspective plus large de complémentarité avec les engagements pris par les autres partenaires de la RCA (Banque Mondiale, BAD, AFD, UE, etc.). Il ressort qu'il y a eu une faible documentation des mesures prises en matière de synergies et complémentarités lors de la conception et la mise en œuvre du projet.

Efficacité : satisfaisant (5.0/6)

L'analyse de l'efficacité du projet à partir d'une comparaison entre les prévisions et les réalisations des produits escomptés a abouti à un **taux moyen d'achèvement des produits de 157.21%**, correspondant à une bonne performance pour ce critère. Malgré plusieurs difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre, les activités prévues ont été quasiment exécutées et, l'évaluation estime que le projet a atteint ses objectifs et résultats escomptés et a contribué à la vision stratégique du projet si l'on tient compte de cette analyse. La performance du projet en matière d'efficacité a été altérée par quelques limites,

² Enfants de 11 à 17 ans

notamment la qualité moins appréciée par les bénéficiaires de quelques services fournis par le projet (infrastructures surtout).

Efficience : moyennement satisfaisant (4.5/6)

Les dispositions prises tout au long de la mise en œuvre pour la disponibilité des ressources nécessaires à la réalisation des interventions ont assuré une mobilisation constante des partenaires d'exécution autour de l'atteinte des résultats escomptés et a permis au projet d'atteindre ces derniers résultats dans la limite du budget avec taux d'absorption de ressources correspondant à **99,24% en date du 28 Février 2024**. Et la mission note qu'on peut anticiper que le taux d'absorption des ressources pourrait être porté à 100% lorsque la totalité des engagements financiers en cours auront été apurés.

Toutefois, l'extension de la durée de mise en œuvre, inéluctable avec ou sans difficultés logistique ou insécurité, a contribué à alourdir les charges administratives et subséquemment les coûts de livraison du projet ; et en plus les dépenses de fonctionnement d'un montant de **1 122 502USD**, représentaient **32%** du budget total du projet, ce qui apparaît légèrement supérieur par rapport aux usages courants qui limitent ce type de ratio aux environs de 20.

Durabilité : Probable (5.0/6)

L'alignement des objectifs du projet aux priorités nationales et besoins des communautés cibles, l'engagement du gouvernement centrafricain de maintenir la coopération avec les partenaires techniques et financiers afin d'appuyer les initiatives en matière de consolidation de la paix et relèvement des communautés les plus touchées par le conflit, l'implication des groupes cibles et des institutions nationales à toutes les étapes de la mise en œuvre de ce projet, y compris l'ancrage des CLPRs dans les structures étatiques sont les facteurs déterminants pour l'internalisation des acquis du projet par les groupes cibles et les institutions nationales pour assurer la relève des activités ou pérennisation des acquis du projet.

Bien que certaines maisons de la paix appuyées par le projet mobilisent les ressources financières grâce à la valorisation des différents appuis et que le CLPR devient un outil de paix. Cependant la pérennisation des acquis du projet est mise à mal par une faible capacité de mobilisation des ressources financières au niveau local et national pour la plupart des acteurs étatiques afin de mieux prendre la relève à la clôture du projet.

Impact : satisfaisant (5.5/6)

Les retombées positives ont enregistrées lors de la mise en œuvre du projet et celles-ci se sont manifestées à travers les appuis multiformes aux infrastructures de paix et communautaires, la réduction des violences communautaires à travers le dialogue local inclusif, la participation des vulnérables aux élections locales et aux constances de décision par la dotation des cartes d'identité et ainsi que le renforcement des capacités des radions communautaires pour l'élaboration et la diffusion des messages de paix. Selon les personnes interrogées, pendant la période de mise en oeuvre du projet et jusqu'au moment de l'évaluation, une amélioration de la cohabitation pacifique et une baisse des conflits communautaires étaient observables.

Thèmes transversaux : Satisfaisants (5.6/6)

Egalité des genres

Le projet a tenu compte de la nécessité de l'égalité de genre dans l'organisation des activités, ainsi que dans l'allocation des ressources dès la phase de conception et dans toutes les étapes de sa mise en œuvre. Huit (08) maisons des femmes ont été réhabilitées et équipées, 195 personnes déplacées internes dont 60% de femmes ont bénéficié des appuis en AGR (activités génératrices de revenu) , plus de 11652 femmes ont été accompagnées dans la reconstitution des actes de naissance afin de participer aux élections locales, etc. sont quelques illustrations d'appui du projet en faveur de l'égalité de genre Les

activités du projet en termes d'égalité des genres ont toutefois été influencées par les pesanteurs socio-culturelles

Droit de l'homme

Le projet a intégré le principe de ne laisser personne de côté et plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé des groupes défavorisés et marginalisés, dont les pauvres, déplacés, autochtones et personnes vivant avec handicap.

Sensibilité aux conflits

Le projet a eu une approche explicite sensible aux conflits au travers l'analyse des conflits, et la mise en place de la matrice des risques, y compris l'approche Ne pas Nuire comme mesures d'atténuation pour le suivi et gestion desdits risques.

En plus, un examen préalable environnemental et social a été effectué afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés ou induits par les travaux de la réhabilitation des infrastructures et travaux HIMO. Ces derniers ont été analysés par les experts ingénieurs de l'unité ingénierie du PNUD et ont permis d'offrir des conditions de travail accessibles et sécurisées pour les bénéficiaires.

Sensibilité temporelle

Plusieurs facteurs de conflit ont été documentés par le projet y compris les deux opportunités d'engagement politiques ayant entraîné un environnement politique favorable à des actions de relèvement et de consolidation de la paix notamment : (i) Accord de Paix et Réconciliation pour la RCA signé en date 06 février 2019 à Bangui qui a créé un environnement politique favorable pour le relèvement et (ii) Accord politique de Khartoum signé entre le Gouvernement et les groupes armés de RCA pour éliminer définitivement les causes profondes de la crise ayant ravagé le pays et promouvoir une véritable réconciliation nationale.

Effets catalytiques du projet

Le projet a produit des effets catalytiques financiers notamment la mobilisation par l'agence récipiendaire PNUD d'environ 500.000USD pour appuyer les activités de Cash Transfer inconditionnel et des travaux HIMO. A ces derniers s'ajoutent les effets non financiers produits par les interventions des autres acteurs dans l'atteinte des résultats du projet afin de mettre en échelle les initiatives entamées par ce projet. C'est le cas du projet « SEDOUTI » qui s'est appuyé sur les acquis du projet pour programmer ses activités de cohésion sociale notamment en utilisant les CLPR redynamisés et les maisons de la paix qui sont des espaces de dialogue et de consolidation de la paix.

Personnes vivant avec handicap

Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé les personnes vivant avec handicap : elles ont participé aussi aux assemblées électives des CLPRs, y compris les forums de dialogue communautaire avec un effectif de 78 personnes sur un total de 1175 participants, soit 6,6% de l'effectif total. Et les personnes vivant avec handicap ont été représentés dans chaque CLPR.

Innovation

Le projet est innovant dans le contexte de la République Centrafricaine. Plusieurs bonnes pratiques et leçons apprises ont été identifiées pour enrichir les interventions futures, notamment dans la résolution pacifique des différends et la création des espaces (maisons de la paix) pour les acteurs locaux impliqués dans la reconstruction de la paix.

Principales recommandations stratégiques

- Intégrer au programme de stabilisation et consolidation de la paix, un portefeuille des projets sur les thématiques dialogue communautaire, communication pour la paix et dividendes de la paix dans la perspective de l'extension de ce projet ou d'autres initiatives similaires sur d'autres zones géographiques. **Responsable : Gouvernement/Nations Unies et d'autres PFTs.**
- Redéfinir les responsabilités de l'agence lead pour mieux coordonner et superviser la mise en œuvre du projet. **Responsable : PBF**
- Organiser des réunions régulières afin de prendre des décisions concertées pour la maximisation de l'impact du projet, y compris la mutualisation des expertises. **Responsable : PNUD et ONU FEMMES**
- Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire et de lutte contre l'analphabétisme, l'une des principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix. **Responsable : Gouvernement centrafricain**
- Doter des moyens conséquents aux Comités Locaux de Paix et Réconciliation pour contribuer davantage à la pérennisation acquis du projet. **Responsable: PNUD, ONU FEMMES et PBF**
- Renforcer la communication stratégique des projets de consolidation de la paix pour mieux diversifier les mécanismes d'information du public et des autres acteurs tout en se focalisant aussi sur les histoires de succès, les shots vidéos, les films documentaires et la documentation et diffusion des bonnes pratiques **Responsable: PBF, PNUD et ONU FEMMES**
- Poursuivre l'appui au ministère de l'Action Humanitaire dans son mandat de création des CLPR sur toute l'étendue du territoire national, conformément aux recommandations fortes du Forum de Bangui de 2015. Cet appui a été corroboré aux recommandations des députés nationaux présents lors de la dernière réunion du Comité de pilotage du projet. **Responsables : PNUD et ONU FEMMES**
- Mobiliser les ressources supplémentaires pour l'extension des interventions de ce projet sur d'autres zones géographiques affectées par l'insécurité comme l'ont souligné les députés nationaux présents à la dernière réunion du Comité de Pilotage et plusieurs parties prenantes clés rencontrées sur terrain **Responsable: Gouvernement centrafricain**

1. GENERALITES SUR LE PROJET

1.1 Contexte et justification du Projet appui au dialogue social et communautaire inclusif pour la paix en République Centrafricaine

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont non seulement contribué à affaiblir les capacités de l'État, mais aussi à mettre à mal la cohésion nationale. Ces crises successives ont eu un impact dévastateur sur l'économie, renforcé l'extrême pauvreté et occasionné une fragmentation de la cohésion sociale du fait des violentes confrontations entre des groupes antagonistes ayant chacun sous son contrôle une partie du territoire. Les régions du Nord-ouest et du Sud-est sont les plus affectées par les conflits en RCA. On y retrouve plusieurs groupes armés dont la composition correspond à des appartenances ethniques affirmées et des intérêts socio-économiques territoriaux. La dominance ethnique dans la composition des groupes armés alimente et nourrit les rivalités ethniques, qui sapent la plupart des efforts de promotion de la cohésion sociale.

De manière récurrente, les tentatives de résolution du conflit à travers des accords politiques entre le Gouvernement, les groupes armés et les formations politiques n'ont pas fondamentalement changé la situation et dissipé les velléités de conquête du pouvoir et/ou du contrôle des ressources naturelles par

la force. En effet, depuis l'escalade du conflit en 2012, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et/ou de cessez-le-feu. Ces différents accords n'ont cependant pas abouti à une paix définitive devant faciliter la restauration de l'autorité de l'État, la réconciliation nationale, la justice sociale et le relèvement économique. Malgré le retour à l'ordre constitutionnel en 2016 avec l'élection du président de la République marquant la fin de 3 ans de transition et ouvrait la voie vers le retour d'une paix progressive, l'organisation des élections générales de 2020/2021 a entraîné des violations généralisées des droits de l'homme à partir de décembre 2020, compromettant ainsi une paix qui s'installait progressivement dans le pays. Hormis, l'expérience inédite des consultations communautaires ayant précédé l'organisation du Forum National de Bangui de mai 2015 (environ 750 participants) au cours desquelles les populations à la base se sont exprimées sur les questions d'intérêt national, les populations ont souvent été laissées-pour-compte lors des négociations de paix alors qu'elles sont directement concernées et affectées par les crises récurrentes qui affectent le pays. Exclues des processus de négociation des accords de paix, les populations à la base sont également exclues des mécanismes de mise en œuvre et de suivi desdits accords. La question du genre et plus singulièrement la spécificité des femmes et des jeunes dans le conflit ne sont généralement abordées que de manière subsidiaire. La participation des femmes et des jeunes aux différents accords de paix et/ou de cessez-le-feu signés dans le cadre de la résolution des conflits en RCA est d'une manière générale très limitée puisque ces accords sont négociés et signés principalement par des hommes. L'exclusion des populations à la base des processus de dialogue aussi bien au niveau national que local procède de plusieurs facteurs qui sont à la fois internes et externes aux communautés : i) Le manque des ressources et de capacités opérationnelles, et l'inexistence dans certaines localités de cadres de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires formels, ii) La faible circulation de l'information en milieux communautaires, doublée d'une méconnaissance des enjeux véritables des processus politiques, iii) Les réticences des communautés vis-à-vis des logiques politiques centrales, iv) La faible pénétration des valeurs de tolérance, de respect d'autrui, et de liberté au sein des communautés, v) La défiance et la méfiance à l'égard des autorités traditionnelles du fait de leur proximité supposée avec des acteurs du conflit, vi) La persistance d'une pauvreté endémique qui touche les trois quarts de la population, vii) L'approche verticale de mise en place des mécanismes de paix et de cohésion sociale, viii) La faible décentralisation effective du pouvoir politique et la limitation du champ politique par l'inexistence des élections locales. La somme de tous ces facteurs impacte négativement la cohabitation pacifique entre les communautés, rendant ainsi difficiles les dynamiques de dialogue social et communautaire dans un contexte où l'on assiste de plus en plus à la prolifération des discours de haine, de division et la désinformation. Tout ceci a entraîné progressivement la radicalisation de nombreux jeunes qui rejoignent les groupes armés pour la conquête du pouvoir et ou le contrôle des ressources naturelles par la force ou encore qui s'engagent auprès des trafiquants qui pratiquent la traite des personnes et notamment la traite sexuelle des femmes et des enfants, le travail forcé, le recrutement et l'exploitation des enfants soldats.

Ce tableau sombre, commande que des actions urgentes soient prises afin d'adresser l'exclusion des populations des mécanismes de dialogue verticaux et l'exclusion des jeunes et des femmes des processus de prise de décision au niveau local. La dynamique de promotion du dialogue social et communautaire en complémentarité au processus de décentralisation amorcé, doit être pérenne et garantir un soutien à la mise en œuvre et au suivi de l'APPR, tout en mettant en évidence les dividendes de paix à travers la réalisation participative des projets d'intérêt communautaire. Cela ne pourra se produire qu'avec une approche programmatique qui garantit aux populations à la base notamment, aux femmes et aux jeunes leur pleine participation et leur inclusion dans les mécanismes de prise de décisions communautaires. Au regard de l'évolution positive du contexte sécuritaire, il est attendu un retour massif des personnes déplacées internes et des réfugiés. Ceux-ci constitueront une cible

spécifique du projet. Il sera pris un certain nombre de mesures afin que les retournés soient équitablement intégrés dans les infrastructures locales de paix, dans les comités de gestion des actifs communautaires et même dans les listes des candidatures aux élections locales. Ainsi, pour contribuer aux efforts de promotion de la cohésion sociale, à travers un dialogue inclusif, le Gouvernement a soumis au PBSO pour financement, le projet « Dialogue Social et communautaire inclusif pour la Paix en Centrafrique », dont le PNUD et ONU-Femmes sont récipiendaires.

1.2 Objectif global du projet

L'objectif principal dudit projet a été de contribuer à la promotion du dialogue social et communautaire inclusif favorisant la résilience du capital social des communes des régions du nord-ouest et du sud-est les plus affectées par les multiples crises, y compris les récentes tensions pré et postélectorales de 2020/2021.

Le projet visait à adresser trois problèmes principaux : (i) Les difficultés structurelles des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap à participer au processus de prise de décision au niveau local ; (ii) Les difficultés structurelles des communautés à participer efficacement aux processus de dialogue ou de résolution des conflits tant au niveau national qu'au niveau local ; (iii) La faible communication entre le niveau central et le niveau local dans les processus de négociation et de résolution des conflits

1.3 Durée et zones géographiques de mise en œuvre du Projet

Le projet d'appui au Dialogue Social et Communautaire a été planifié pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois. Prévu pour être mis en œuvre du 15 octobre 2021 au 15 octobre 2023, il a connu une prolongation sans cout de quatre (4) mois, ce qui a repoussé sa clôture au 29 février 2024. Le projet cible certaines communes des préfectures les plus affectées par les conflits en RCA. Il s'agit de 8 communes situées dans les 5 préfectures suivantes : Bamingui-Bangoran(Ndele), Basse-Kotto(Alindao), Ouaka(Bambari et Kouango), Ouham (Nana-Bakassa, Markounda, Batangafo et Bossangoa) et Ouham-Pendé (Bocaranga, Kouï) Suite aux recommandations de l'étude de base et recommandations formulées par le Comité de Pilotage, il y a eu 'extension de la zone géographique d'intervention du projet sur 4 nouvelles localités où les besoins urgents se faisaient sentir notamment Mobaye, Bangassou, Bozoum et Paoua ,

1.4 Budget du projet

Le cout total du projet est de **\$ 4 486 491,76** (quatre millions quatre cent quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-onze virgule soixante-seize) dollars américains. L'Appui du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) était de **\$ 3 508 593.13** et réparti entre deux (2) agences récipiendaires du Système des Nations-Unies, notamment le PNUD (1 995 259.50 USD) et l'ONU-FEMME (1 513 333.64 USD). La différence du cout supplémentaire du projet s'élève à **\$977 898,63** réparties de la manière suivantes : **PNUD Fonds Trac 1.1: \$ 617 469.18 et ONU Femmes (Core funds) : \$ 360 429.44.**

1.5 Théorie du changement

Pour atteindre ces résultats, la théorie du changement proposée pour le projet était la suivante :

Si les femmes (y compris les jeunes et les personnes vivant avec un handicap) des zones cibles du projet sont incluses dans les prises de décisions de leurs communautés et en particulier dans le processus de dialogue et de résolution des conflits communautaires, et ;

Si les membres des communautés, y compris les femmes et les jeunes, comprennent l'importance de s'impliquer dans le dialogue local et national pour leurs propres intérêts et la protection de leurs droits et **s'ils** ont les capacités de s'engager dans ces processus,

Alors le processus de dialogue local sera plus inclusif, crédible et efficace, **parce que** l'implication des femmes permettra i) de renforcer la légitimité du processus de dialogue et ii) de s'assurer que les décisions prises bénéficient à plus de membres de la communauté favorisant *in fine* la durabilité de l'accord de paix. Et le dialogue national aura plus de légitimité et le cadre de paix sera renforcé, **parce que** les communautés donneront plus de crédibilité à ces processus et verrons les dividendes positifs de leur implication.

1.6 Résultats escomptés du Projet

La mise en œuvre de ce projet conjoint par deux agences résidentes du SNU (PNUD et ONU femmes) sous le lead du PNUD et l'appui/conseil du Secrétariat du PBF, passe par l'atteinte de deux résultats attendus :

Au titre du Résultat Stratégique 1 : D'ici la fin du projet, les populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables participent efficacement à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires de favoriser la cohésion sociale dans les 08 communes cibles du projet.

- 05 CLPR ont été mis en place et 03 redynamisés ;
- 75 membres des CLPR ont bénéficié des renforcements des capacités sur la facilitation des processus dialogue communautaire, de médiation, de résolution pacifique des différends, ainsi que sur les techniques de suivi de la mise en œuvre et de reporting
- 04 cases de dialogue communautaire ont été aménagées et équipées ;
- Au moins 1 600 personnes ont pris part aux forums d'échange et de dialogue communautaire ;
- 16 projets sectoriels d'intérêts communautaires (les forages d'eau potable, la réhabilitation des ponts, des pistes rurales, des hôpitaux, marchés ou écoles etc.) ont été réalisés dans les communes cibles du projet ;
- 400 leaders communautaires des zones du projet (leaders d'organisations féminines, organisation de jeunesse, autorités traditionnelles et religieuses...) ont bénéficié de renforcement des capacités sur les processus de dialogue politique et l'éducation à la paix ;
- 32 associations des femmes et des jeunes ont bénéficié d'appuis multiformes.

Au titre du Résultat stratégique 2 : D'ici la fin du projet, les mécanismes de dialogue communautaire mis en place dans le cadre du projet fonctionnent efficacement et favorisent à la tenue des élections locales apaisées et inclusives :

- 20 000 femmes et jeunes en âge de voter ont bénéficié des appuis en vue de l'établissement de leurs pièces officielles (actes de naissance, jugements supplétifs d'actes de naissance, carte nationale d'identité)
- 1 000 femmes et jeunes filles ont bénéficié du programme de formation et de coaching en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de gouvernance locale ;
- 200 moniteurs et monitrices ont pris part aux activités de sensibilisation et de collecte des données relatives aux violences faites aux femmes en période électorale ;

1.7 Parties prenantes du projet

Le projet « **Appui au dialogue Social et Communautaire Inclusif pour la paix en Centrafrique** » a ciblé la population en général et a bénéficié de la collaboration des bénéficiaires directs suivants : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale et du PNUD en partenariat avec les Ministères sectoriels (Action Humanitaire, Genre, jeunesse, Administration Territoriale, etc.) avec la participation des administrations locales et des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STDE), la mise en œuvre de ce Projet doit inclure les organisations de la société civile et les communautés locales (Homme et femmes), ainsi que les Ex-combattants (Hommes et femmes) dans la résolution des problèmes liés à la cohésion sociale.

De façon spécifique, Le projet « **Appui au dialogue Social et Communautaire Inclusif pour la paix en Centrafrique** » a bénéficié de la participation des acteurs ci-après :

- ♦ **Agences responsables du Système des Nations-Unies** : PNUD RCA et ONU-Femme RCA
- ♦ **Agences partenaires du SNU** : MINUSCA
- ♦ **Partenaires gouvernementaux** : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation, Ministère de la Promotion de la Femme, la Famille et la Protection de l'Enfant et Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (autorités administratives déconcentrées, les collectivités locales)
- ♦ **ONG partenaires d'exécution** : Eden et Finn Church Aid
- ♦ **Bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet** : Jeunes hommes et femmes ciblés par les activités de promotion de l'entrepreneuriat et du développement des AGR, Leaders des groupes armés, Leaders locaux et religieux, Jeunes associés aux groupes armés et autres jeunes vulnérables, Acteurs publics et agents humanitaires et/ou de développement, Filles et femmes victimes de VBG, etc.

1.8 Risques anticipés pour le projet

Onze (11) principaux risques susceptibles d'impacter les performances escomptées de la mise en œuvre du Projet ont été identifiés, à savoir : (i) le changement brusque de majorité politique et remise en cause des acquis du projet en matière de plaidoyer ou de partenariats avec le gouvernement actuel ; (ii) la résurgence de l'insécurité et de la violence à court et moyen termes ; (iii) la catastrophe environnementale dans les sites ; (iv) la démobilisation des leaders communautaires devant faciliter les dialogues ; (vi) la démotivation de la population à participer au dialogue communautaire sans perspective de dividendes de paix à la hauteur de leurs attentes; (vii) les réticences et mouvements sociaux contre le programme notamment les aspects liés au dialogue avec les communautés ou groupes réputés rebelles, et soupçonnés d'avoir commis des exactions ; (viii) la gestion approximative des fonds du programme par les organisations relais de la société civile ou sous consommation des crédits; (ix) la démobilisation des Organisations Communautaires de Base (OCB) partenaires ; (x) les incidents dans la gestion des ressources confiées aux OCB ; et (xi) les incidents liés à la rareté des ressources.

L'identification de ces risques a été complétée par une anticipation des mesures de mitigation spécifiques, ainsi que par la probabilité de leur survenue (moyenne, faible), et de la gravité de leur impact sur le projet (Élevé, haute, moyenne et faible) à travers une cote attribuée à chacun d'entre eux. L'évaluation s'emploiera à analyser les mesures prises par les parties prenantes du Projet tout au long de la mise en œuvre pour prévenir la survenue de ces risques ou maîtriser leurs effets lorsqu'ils se sont manifestés.

L'évaluation a considéré la démarche d'une évaluation préalable des risques susceptibles d'impacter la mise en œuvre d'un Projet comme une bonne pratique à systématiser à la phase de planification/conception. Les risques d'ordre financier (disponibilité des ressources et des capacités

locales pour la pérennité des actions du projet) et institutionnel (lié aux capacités d'intervention des communes et structures étatiques partenaires) auraient toutefois pu être explorés.

2. ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION

2.1 Objectifs et portée de l'évaluation

But de l'évaluation

L'évaluation du Projet d'Appui au Dialogue Social et Communautaire Inclusif pour la paix en RCA vise essentiellement deux buts liés à l'exigence de redevabilité et d'apprentissage des parties prenantes.

En termes de redevabilité, cette évaluation a permis d'apprécier les performances du projet et leur contribution aux processus de consolidation de la paix dans le pays notamment en matière du renforcement de la contribution des populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires de renforcer la cohésion sociale ainsi que la tenue des élections locales apaisées et inclusives à venir.

Par rapport à l'apprentissage, elle a permis de générer des évidences afin d'alimenter les réflexions stratégiques sur les approches porteuses pour des futures interventions similaires.

La substance des analyses effectuées dans le cadre de la présente évaluation servira de soutien à la prise de décisions des différentes parties prenantes du Projet, dans l'éventualité d'interventions similaires pour le futur.

Objectifs de l'évaluation

Les objectifs assignés à l'évaluation finale du Projet d'Appui au Dialogue Social et Communautaire Inclusif pour la paix en RCA consistaient à évaluer le projet en tenant compte dans ses analyses des thèmes suivants : l'égalité des sexes ; les droits humains ; l'appropriation locale et nationale ; le renforcement des compétences locales et nationales ; l'implication des femmes, des jeunes et des personnes avec Handicap. Il s'agissait entre autres d'évaluer : la pertinence et cohérence du Projet, l'efficience, l'efficacité, l'impact indicatif du Projet, la durabilité. Cette évaluation a pris aussi en compte l'analyse sur les critères spécifiques au UNPBF notamment : la Sensibilité au conflit : les effets catalytiques ; la sensibilité temporelle et l'Innovation.

Cette mission consistait aussi à évaluer de façon spécifique, en tenant compte des produits assignés à chacune des deux agences récipiendaires (Utiliser le cadre des résultats), L'équipe des consultants a dû apprécier la conformité des résultats atteints en rapport avec les objectifs du Projet. Sinon, quelles en sont les raisons et les conséquences ? Et répondre aux questions suivantes (ces questions ne sont pas exhaustives et les évaluateurs auront toute liberté pour adjoindre d'autres questions) :

- Par rapport à la mise en place de mécanismes pérennes d'un dialogue inclusif ;
- Par rapport à l'importance et à l'utilisation de ces mécanismes pour réduire les violences communautaires, y compris électorales ;
- Par rapport à la promotion du respect des Droits de l'Homme envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits ;
- De la pérennisation des résultats du Projet ;
- De façon globale, le projet a-t-il répondu aux attentes suivantes ?

Portée de l'évaluation

Portée chronologique : l'évaluation s'était déroulée pour une durée de **45 jours** et s'était focalisée sur toute la période de mise en œuvre du projet.

Portée thématique : l'évaluation a analysé toutes les composantes du projet, y compris les thématiques développées dans ce projet. La majorité des projets de consolidation de la paix se structure selon des thématiques différentes utilisées dans une approche de complémentarité. Ainsi, l'évaluation du projet doit inclure une réflexion sur les progrès accomplis dans les domaines thématiques mis en œuvre ainsi que sur la mesure dans laquelle ces progrès peuvent ou non avoir contribué à remédier aux facteurs de conflit. Elle a examiné la contribution du projet à l'atteinte de la théorie de changement – et la pertinence de la théorie de changement et du document de projet (Prodoc) lors de son élaboration. Aussi, l'évaluation a analysé la mise en œuvre du projet et les résultats atteints en matière de consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet ainsi que sur l'ensemble des évidences collectées quant au suivi des produits et des résultats. Les questions d'évaluation ont été basées sur le Guide de l'évaluation du PNUD et des critères spécifiques au PBF.

Portée géographique : cette mission s'était déroulée sur tous les sites d'intervention de ce projet notamment la capitale Bangui et certains des 8 communes cibles jugées pertinentes, situées dans les 5 préfectures suivantes : Bamingui-Bangoran (Ndele), Basse-Kotto (Alindao), Ouaka (Bambari et Kouango), Ouham (Nana-Bakassa, Markounda, Batangafo et Bossangoa) et Ouham-Pendé (Paoua, Bozoum)

Portée politique et sécuritaire : l'évaluation a permis d'analyser la contribution du projet aux efforts de consolidation de la paix et de mutualisation de l'APPR et de la feuille de route de Luanda, à travers sa contribution à la participation de la base aux assises du Dialogue républicain et à la dynamique de réduction de la violence armée à travers les campagnes de sensibilisation de masse portées par les CLPR, ayant participé aux désengagements de plusieurs membres de groupes armés qui se sont rendus volontairement ces derniers temps aux autorités locales (réf : volontaires de Bambari, Mobaye après les plateforme de dialogue de 2022 -23)

2.2 Résultats escomptés et livrables de la mission

La substance des analyses effectuées dans le cadre de la présente évaluation servira de soutien à la prise de décisions des différentes parties prenantes du Projet dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en Centrafrique dans l'éventualité d'interventions similaires pour le futur.

Pour la conduite de cette évaluation, les termes de référence ont prescrit les principaux produits attendus de l'équipe d'évaluation, à savoir :

- **Produit 1** : Note méthodologique et plan de travail de l'évaluation (validés par le secrétariat PBF et les Spécialistes Suivi & Evaluation du Bureau du PNUD/UNW et le siège du PBF/PBSO (New York) avec l'appui du comité de relecture. Ce document décrit l'approche de l'évaluation en incluant la méthodologie spécifique de l'évaluation du projet d'appui au Dialogue social et communautaire inclusif pour la paix en Centrafrique, y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour collecter l'ensemble des données nécessaires en vue de répondre aux objectifs de l'évaluation. Ce document devra aussi indiquer la façon de mesurer le suivi des progrès de la mission d'évaluation. Les questionnaires pour les entretiens (semi-structurés et/ou focus groups) et la matrice de conception d'évaluation seront inclus comme annexe de ce document. Un chronogramme de l'évaluation sera également partagé et validé.
- **Produit 2** : Rapport provisoire d'évaluation (validé par le secrétariat PBF et les Spécialistes Suivi & Evaluation du Bureau du PNUD/UNW RCA et le siège du PBF (New York) avec l'appui du comité de relecture UNW et PNUD). Il s'agit d'un rapport en français qui reprend synthétiquement les principaux constats et conclusions des activités menées avec toutes les parties prenantes dans le cadre de l'évaluation selon les objectifs de l'évaluation. Ce document ne peut excéder 25 pages (à l'exception

du résumé exécutif et des annexes). Il sera partagé avec toutes les parties prenantes pour obtenir leurs commentaires et observations.

- **Produit 3** : Piste d'audit du rapport d'évaluation Les modifications apportées par l'équipe d'évaluation en réponse aux observations sur le rapport provisoire vont être consignées par les évaluateurs pour montrer comment ils ont traité chaque commentaire.
- **Produit 4** : Rapport final d'évaluation (validé par le secrétariat PBF et les Spécialistes Suivi & Evaluation du Bureau du PNUD/UNW RCA et le siège du PBF/PBSO (New York) avec l'appui du comité de relecture). Il s'agit d'un rapport final en français de l'évaluation conduite, répondant aux objectifs fixés par ces termes de référence et répondant aux questions de l'évaluation. Ces 16 documents ne peuvent excéder 30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes). Il sera partagé avec toutes les parties prenantes.

Au-delà des évidences contenues dans les documents et rapports de progrès collectés par la mission, celles liées aux acquis du Projet sur le terrain seront confirmées par des données quantitatives, ainsi que par des témoignages des acteurs rencontrés sur le terrain, des images, des graphes et tout autre instrument visuel ou audio pertinent.

2.3 Critères de performance

Le champ d'investigation de la présente évaluation a été circonscrit autour d'un examen des performances du Projet basé sur les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité. L'évaluation examinera également le niveau de prise en compte des thématiques transversales telles que le genre, les droits fondamentaux et les critères spécifiques au PBF notamment : Sensibilité au conflit, Effet catalytique, Sensibilité temporelle, et Innovation. Chacun de ces critères sera mesuré à travers un questionnement qui est repris dans la Matrice d'évaluation proposée en annexe.

Pour chacun des critères retenus, l'équipe d'évaluation a formulé une opinion basée sur l'analyse de la performance réalisée par le Projet. A cet effet, l'échelle d'appréciation des performances préconisée pour l'évaluation est présentée ci-après :

Tableau 1 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation

NOTE	APPRECIATION	CATEGORIE
6	Très satisfaisant	Satisfaisant
5	Satisfaisant	
4	Modérément satisfaisant	
3	Modérément insatisfaisant	Insatisfaisant
2	Insatisfaisant	
1	Très insatisfaisant	

La performance a été qualifiée de :

- **Très satisfaisante** si les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
- **Satisfaisante** si les aspects positifs ont été plus importants que les aspects négatifs
- **Modérément satisfaisante** si les aspects positifs ont été au moins aussi importants que les aspects négatifs
- **Modérément insatisfaisante** si les aspects négatifs ont été légèrement plus importants que les aspects positifs

- **Insatisfaisante** si les aspects positifs ont été faibles par rapport aux aspects négatifs, et
- **Très insatisfaisante** en cas de déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs.

L'appréciation de la performance présentée ci-dessus a été appliquée exclusivement aux critères d'efficacité et d'efficience correspondant à l'appréciation **Très insatisfaisante** à **Très satisfaisante**. Dans le même temps, les critères de Pertinence, de Cohérence et de Durabilité seront appréciés de la manière suivante :

Pertinence : Le score correspondra aux appréciations allant de **Pertinent (P)** à **Pas Pertinent (PP)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- Si le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Pertinente (P)** ».
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, l'appréciation est : **Moyennement Pertinent (MP)**
- Si le score attribué est compris entre **1 et 2**, l'appréciation est : « **Pas Pertinente (PP)** ».

Tableau 2 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Pertinent (PP)
3-4	Moyennement Pertinent (MP)
5-6	Pertinent (P)

Cohérence : Le score correspondra aux appréciations comprises entre **Cohérent (C)** et **Pas Cohérent (PC)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- Si le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Cohérente (C)** ».
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, l'appréciation est « **Moyennement Cohérent (MC)** »
- Si le score attribué est compris entre **1 -2**, l'appréciation est : « **Pas Cohérente (PC)** ».

Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Cohérent (PC)
3-4	Moyennement Cohérent (MC)
5-6	Cohérent (C)

Durabilité : Ce critère a été apprécié sur une échelle allant de « **Probable à Improbable** ».

En considérant l'échelle d'appréciation retenue, la durabilité a été évaluée comme suit :

- Si, le score affecté est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Probable (P)** », ce qui correspond à une situation qui présente des risques négligeables pour la durabilité des acquis.
- Si le score affecté est compris entre **3 et 4**, la durabilité est qualifiée de : « **Moyennement probable (MP)** », et cela correspond à une situation qui présente des risques modérés pour la durabilité des acquis.
- Si le score affecté est compris entre **1 et 2**, la durabilité sera qualifiée de : « **Improbable (I)** », avec une présomption de risques importants pour la durabilité des acquis.

Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité

SCORE	APPRECIATION
1-2	Improbable (I)
3-4	Moyennement Probable (MP)

3. METHODOLOGIE

3.1 Approche méthodologique

La mission a adopté une approche participative et inclusive et reposait sur quatre (4) principes classiques de collecte de données, à savoir : (i) la revue documentaire ; (ii) les entretiens ; (iii) les enquêtes ; et (iv) observations faites sur terrain. Il convient de souligner aussi que la mission d'évaluation a adopté aussi une approche sélective en termes de sélection des informateurs clés, sites géographiques de projet ayant plus des activités réalisées par les deux agences, etc.

3.2 Méthodes de collecte des données

Comme annoncé ci-dessus, l'évaluation a reposé sur quatre (4) principes de collecte de données, à savoir : (i) la revue documentaire ; (ii) les entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes ; (iii) l'enquête de perception menée auprès des principaux bénéficiaires du Projet ; (iv) les visites de terrain dans les localités retenues dans l'échantillon de l'étude.

Revue documentaire

L'équipe d'évaluation a procédé à une revue des documents clés du Projet, à savoir : le document de projet ; les plans de travail annuels ; les notes conceptuelles des activités ; les rapports semestriels et annuels consolidés ; les comptes rendus des réunions du Comité Techniques et du Comité de Pilotage du projet ; les rapports périodiques de suivi technique/financier et tout autre document jugé pertinent pour la mission. La revue documentaire qui a commencé dès le démarrage de l'évaluation se poursuivra au besoin jusqu'au dépôt de tous les livrables validés.

Entretiens semi-structurés

Les données collectées auprès des parties prenantes clés ont été regroupées en douze (12) catégories selon la nomenclature présentée dans le tableau 6 ci-dessous. Il a été question de réaliser, en tenant compte des contraintes sécuritaires, une masse critique d'entrevues et des focus group avec les bénéficiaires directs et indirects du projet. Les focus group ont été organisés autant que possible en vue de valider les perceptions et jugements clés ressortant des différentes entrevues. Des données qualitatives essentiellement perceptibles à travers l'observation directe des évaluateurs ont permis d'approfondir l'analyse et de corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du Projet pourrait contribuer à l'engagement civique, à la cohésion sociale et à la réduction du niveau de conflictualité.

Enquête de perception

Des données chiffrées ont été collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet à travers une enquête de perception. Cette dernière a permis de documenter les effets principaux du Projet au terme de sa réalisation. Cette enquête s'était appuyée d'une part sur le cadre de résultats du projet comme base de travail, mais aussi sur les informations recherchées dans l'enquête de base réalisée au démarrage du projet dans le but de pouvoir réaliser certaines comparaisons relatives à l'évolution des effets escomptés dans les communautés des zones d'intervention.

Visite des réalisations

Les visites des réalisations ont été effectuées sur la base du calendrier établi préalablement par l'équipe d'évaluation, en concertation avec les commanditaires de l'évaluation et les partenaires d'exécution dans les zones de déroulement de la mission, dans des conditions sécuritaires permettant leur réalisation.

3.3 Outils de collecte des données

Pour la collecte des données nécessaires à l'évaluation, quatre (04) outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes ont été développés, à savoir : les guides d'entretiens individualisés, les supports de discussions de groupe, les questionnaires d'enquête et les fiches d'observation pour les visites des réalisations sur le terrain.

- ♦ Les guides d'entretiens individualisés ont servi à la collecte des données qualitatives auprès des différentes catégories de cibles visées par l'évaluation ;
- ♦ Les supports de discussions de groupe ont été utilisés pour collecter les données qualitatives auprès des bénéficiaires. La mission a initialement prévu organiser 2 à 3 groupes de discussion dans chaque zone géographique du projet. Idéalement, **6 à 8** bénéficiaires ont été invités à participer à des Focus Groups qui s'étaient tenus séparément (c'est-à-dire des Focus Groups réservés aux femmes adultes et ceux des jeunes filles) dans le respect des mesures barrières et des normes culturelles
- ♦ Un questionnaire d'enquête a été produit et administré à un échantillon de bénéficiaires du Projet dans des localités accessibles aux enquêteurs mobilisés à cet effet. Ce questionnaire d'enquête a été présenté en annexe 4 de la présente proposition technique ;
- ♦ La fiche d'observation a été élaborée pour les visites des réalisations sur le terrain.

3.4 Echantillonnage

Comme il s'agissait d'une évaluation sommative visant à apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés du projet, les critères d'évaluation prescrits ont été renseignés grâce aux réponses fournies aux questions de l'évaluation.

Cette étude a utilisé principalement un échantillonnage par choix raisonné et, le cas échéant, des approches d'échantillonnage aléatoire. L'échantillonnage par choix raisonné a été appliqué pour sélectionner les sites géographiques d'intervention du projet. Le choix s'était porté en fonction des critères tels que la sécurité, l'éloignement des sites de la réalisation et la concentration des activités réalisées par les deux agences récipiendaires. En outre, afin de fournir des informations crédibles et fiables, la mission s'était assurée d'avoir accès aux rapports des sites non visités. Dans certains cas, les informateurs clés de ces sites feront l'objet des interviews à distance via téléphone ou autres technologies afin clarifier certains aspects que la mission pouvant relever lors de la revue documentaire, et saisi pendant la réunion

Pour les entretiens semi-structurés, la mission d'évaluation a ciblé les principales parties prenantes qui ont intervenu dans le Projet, à savoir : les acteurs du PNUD, les acteurs de l'ONU-Femmes les membres de l'équipe de Projet, des responsables du PBF, des responsables des Ministères et institutions nationales ayant pris part au projet. La répartition de cet échantillon pour ces entretiens est contenue dans le tableau 6-ci-dessous.

La mission d'évaluation tenait à souligner que la majorité de ces acteurs à rencontrer ont également intervenu dans le cadre du projet dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en Centrafrique.

Pour l'enquête de perception : les bénéficiaires de ce projet notamment les autorités locales, les élus locaux, les leaders communautaires, leaders religieux, les jeunes, les femmes, etc ont participé à ces enquêtes en pour la collecte des données quantitatives. Le choix des bénéficiaires pour assurer un niveau optimal de représentativité.

Dans chacune des localités, le choix des bénéficiaires a été fait sur la base des listes mises à disposition par les Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR). Le tableau 5 ci-dessous présente le nombre de bénéficiaires tirés pour chacune des Communes de la zone d'intervention.

Tableau 5 : Répartition de l'échantillon d'enquête entre les Communes de la zone d'intervention

Préfectures	Villes/Sites	Nombre de bénéficiaires tirés	F (40%)	H (60%)
Bangui	Bangui	20	8	12
Haute Kotto	Bria	40	16	24
Basse Kotto	Alindao	40	16	24
Ouaka	Bambari	40	16	24
Ouham Pende	Bocaranga,	40	16	24
Total		180	72	108

De même les listes mises à disposition par les Conseils communaux, permettront de sélectionner les autres parties prenantes locales ayant pris part au projet qui répondront au questionnaire d'enquête, à savoir : les mentors, les animateurs, les chefs religieux, les chefs traditionnels, les services déconcentrés de l'Etat impliqués, les Conseillers communaux et les FDS.

Au regard de tous ces éléments, l'échantillon des parties prenantes à visiter par la mission a été présenté dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Répartition de l'échantillonnage par catégorie de répondants

N	CATEGORIE DES PARTIES PRENANTES	NOMBRE D'ENTRETIENS INDIVIDUELS	NOMBRE DE DISCUSSIONS DE GROUPE
1	PNUD (Spécialiste de Suivi-Evaluation, Team Lead Gouvernance locale, Chargé de Programme Résilience, Expert Développement Local)	04	-
2	ONU-FEMME : équipe de projet	04	-
3	Equipe du projet (Points focaux des deux Agences)	05	-
4	Partenaire financier : PBF (Responsable suivi évaluation)	03	-
5	Groupe de référence (A identifier)	05	-
6	Partenaires d'exécution gouvernementaux	03	-
7	Services déconcentrés des Ministères concernés	03	-

8	Partenaires d'exécution des institutions étatiques	01	-
9	Autres partenaires d'exécution (ONG et Associations)		5 focus groups (15 personnes) (3 personnes * 5 ONG)
10	BENEFICIAIRES FINAUX , par Commune : Echantillon varié suivant les Communes - 5 CLPR - 2 animateurs des radios communautaires - 1 chef traditionnel/chefs de groupes - 2 chefs religieux - 2 Conseillers municipaux - 1 FDS - OFCA	121	-
11	Groupes de discussions avec les regroupements de jeunes, de femmes et les mentors	10	4 focus groups (40 personnes) : - 2 focus groups pour les jeunes (2 jeunes filles leader/Commune ; 2 jeunes garçons leaders/Commune) - 2 focus group pour les autres parties prenantes locales (1 mentor, 1 animateur, 1 chef traditionnel, 1 chef religieux, 1 autorité locale / Commune)
12	Autorités administratives et locales (1 Maire, 1 Autorité religieuse et 1 Autorité coutumière)	12 (3 personnes x4 Communes)	-
	Total	180	60

Au total, il a été prévu d'interviewer 180 répondants dont au moins 40% de femmes et 60% d'hommes et 8 discussions de groupe pour 10 participants chacun.

3.5 Traitement et analyse des données

Les critères et les questions d'évaluation ont servi de référence pour l'analyse des données collectées à travers la revue documentaire, les entrevues et groupes de discussion, de même que les visites terrain. Le rapport a intégré : (i) **l'analyse de contenu**, à travers les documents, ainsi que les entrevues. Cette analyse a été basée sur l'exploitation des réponses aux principales questions de l'évaluation ; (ii)

l'analyse de performance, à travers les critères d'évaluation qui figurent dans les termes de référence de l'évaluation et dans la matrice d'évaluation ; et (iii) **l'analyse de la théorie de changement**.

La triangulation et le traitement des données à travers l'utilisation d'outils standards (essentiellement Word et Excel) ont assuré, dans la mesure du possible, la validité et la sincérité de l'analyse afin de produire un rapport stratégique qui a identifié les bonnes pratiques, les faiblesses, et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet, de manière à dégager les orientations souhaitables pour l'avenir et à appuyer la prise de décision pour les projets futurs.

3.6 Limites de la méthodologie

La mission d'évaluation tenait à présenter un ensemble de limites consubstantielles aux choix effectués pour la collecte des données. Trois principales limites ont été identifiées :

- **La non-exhaustivité** des données à collecter sur le terrain. Cette limite résulte de la triple contrainte de la durée de la mission d'évaluation, de la large couverture territoriale du projet dans des localités éloignées les unes des autres, des contraintes logistiques et de la petite taille de l'équipe dédiée à la collecte des données. Néanmoins, la mission d'évaluation s'était assurée de la représentativité des données collectées, pour leur fiabilité.
- **Les biais de sélection** liés à l'approche raisonnée de l'échantillonnage défini pour la collecte des données. Ce biais est relatif tant aux zones d'intervention à couvrir que pour les personnes choisies pour les entretiens et l'enquête de perception. L'ampleur de cette limite a été réduite en raison de la cohérence avec les choix perçus pour la couverture du Projet sur le terrain.
- **Les risques d'intégrité** des données recueillies. En effet, cette limite traduit le risque de grossissement ou de dissimulation des faits par les informateurs clés à consulter sur le terrain, ce d'autant plus qu'il existe une disparité de niveau d'instruction des personnes contactées pour les entretiens ou enquêtes. Cette limite a été atténuée par la triangulation et la consolidation des données collectées auprès de plusieurs sources.

L'équipe d'évaluation a considéré la disposition et la disponibilité des acteurs clés du projet à collaborer et à fournir la documentation et les informations nécessaires comme l'une des conditions essentielles à la bonne exécution de la mission. La transformation de cette hypothèse en action concrète sous-entend une adhésion pleine et entière et une implication effective des cibles visées par l'évaluation, ainsi qu'une implication effective de toutes les parties prenantes. La disposition et la disponibilité des parties prenantes visées pourraient être garanties moyennant :

- Une annonce de la mission de l'évaluation à toutes les parties prenantes intéressées ;
- Un soutien technique et logistique à l'équipe d'évaluation par le Comité de lecture et l'équipe du PNUD et de l'ONU-FEMME ;
- La mise à la disposition de l'équipe d'évaluation de la documentation pertinente pour la mission en temps opportun ;

Le contexte sécuritaire qui prévaut dans certaines zones de mise en œuvre du Projet a été une contrainte majeure pour la conduite de la collecte des données sur le terrain. La mission a entendu contourner cette difficulté par la mobilisation des personnes ressources comme informateurs clés qui ont pris le relais dans leurs communes de résidence parmi celles qui sont reconnues à faible incidence de menaces sécuritaires. Les entretiens avec les parties prenantes résidant à Bangui et dans les communes visitées

ont été effectuées en présentiel, tandis que celles prévues avec les acteurs des communes non visitées de la zone de couverture du Projet ont été effectuées à distance.

4. PLAN DE TRAVAIL

Les activités de la mission ont été exécutées conformément aux différentes étapes et calendrier ci-dessous susceptibles d'être ajustés.

Tableau 7 : Plan de travail indicatif pour la mission d'évaluation

N°s	Activités	Délai de réalisation	Acteurs ciblés
01	Briefings pour la familiarisation avec le projet à évaluer et la collecte de la documentation pour la revue de la littérature Réunion de démarrage et cadrage de l'évaluation	12 mars 2024	Equipe PNUD Equipe ONU-FEMME Partenaires de mise en œuvre Groupe de référence de l'évaluation
	Production du rapport de démarrage et des outils de collecte	12 – 15 mars 2024	Consultants
03	Présentation des rapports de démarrage et de la méthodologie de collecte et de traitement des données pour validation	15 mars 2024	Consultants Groupe de Référence de l'évaluation
	Visite de terrain à Bangui pour la collecte des données	22 au 26 mars 2024	Consultants
05	Mission de collecte des données primaires sur le terrain à Bocaranga, Bria Bambari et Alindao	Bocaranga du 26 au 28 Mars 2024 Bria du 03 au 05 Avril 2024 Bambari du 05 au 08 Avril 2024 Alindao du 08 au 12 Avril 2024	Consultants
06	Consolidation de la synthèse des données collectées, constats	12 au 15 avril 2024	Consultants
	Présentation des constats et conclusions préliminaires de l'évaluation Fin de la mission terrain	15 avril 2024	Consultants Groupe de référence de l'évaluation
08	Production à distance des rapports provisoires	15 au 24 avril 2024	Consultants

	Transmission des commentaires et observations sur les rapports provisoires	26 avril 2024	Groupe de référence de l'évaluation
10	Dépôt du rapport final au comité de pilotage pour approbation	29 Avril 2024	Consultants

N.B : ce plan a connu des bouleversements suite au report ou indisponibilité des vols UNHAS

5. LES PRINCIPAUX CONSTATS DE L'EVALUATION

5.1 Pertinence du Projet

Constat 1 : La pertinence du Projet Appui au dialogue social et communautaire inclusif en République centrafricaine est restée constante de sa phase conceptuelle à sa mise en œuvre par rapport aux priorités nationales et aux engagements internationaux souscrits par le Gouvernement Centrafricain ainsi qu'aux objectifs des programmes de coopération des partenaires au développement en République Centrafricaine en matière de consolidation de la paix,, d'équité de genre et de participation des jeunes et des femmes aux processus de prévention et de gestion des conflits.

Orientée vers la structuration de la stabilisation dans un contexte d'exacerbation de la plupart des équilibres du pays et marqué par la frustration des jeunes qui se manifeste par la violence, la conception du Projet Appui au dialogue social et communautaire inclusif s'est inscrite dans une dynamique gouvernementale de promotion de la paix, de la femme, de l'autonomisation des femmes et égalité des sexes, de la gestion et prévention des conflits et de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les sphères de prise de décisions. Elle a également rencontré la volonté des Nations-Unies à contribuer à la consolidation de la paix particulièrement dans les pays en situation de conflit ou de post-conflit à l'instar de la République centrafricaine.

Les piliers 1 (**Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation**) et 2 (**Renouveler le contrat social entre l'État et la société**)) structurent la réponse nationale à l'occurrence des crises multidimensionnelles subies par les populations Centrafricaine. Au-delà des aspects relatifs au renforcement des institutions garantes de la défense du territoire et de la sécurité des citoyens, les pouvoirs publics s'engagent à travers ces piliers stratégiques à lutter contre le risque de déstabilisation d'origine externe et les effets des conflits nés à l'intérieur du pays, et à prévenir les risques internes de résurgence des conflits intercommunautaires.

En plus de son alignement aux objectifs de **Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation** et de **Renouveler le contrat social entre l'État et la société** définis pour les piliers 1et 2 du RCPCA, les centres d'intérêt du projet dialogue social et communautaire sont également couverts à travers le pilier1 du RCPCA qui structure les orientations programmatiques en matière de la promotion d'une dynamique de dialogue local en vue de la prévention et la résolution des conflits locaux. Le projet s'inscrit dans la droite ligne de revitalisation de l'APPR tel que recommandé par le Conseil de Sécurité des Nations unies³. Dans cet accord, les parties se sont engagées, entre autres, à associer les populations à la gestion des affaires locales et à mettre sur pieds des cadres mixtes de mise en œuvre et de suivi de l'APPR.

³ Déclaration du Représentant Spécial du SGNU, Chef de la MINUSCA devant le Conseil de Sécurité (Octobre 2020)

L'alignement national du projet contribue aux axes d'interventions de plusieurs stratégies nationales, dont la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au regard de l'influence exercée par les groupes armés sur les jeunes aboutissant à des enrôlements volontaires ou forcés ; la Stratégie nationale des solutions durables pour les déplacés internes, et les réfugiés de retour en République centrafricaine.

Le projet est cohérent avec les **engagements internationaux notamment** (i) Conférence Internationale sur la Population et le Développement – CIPD, (ii) Conférence Internationale sur Femmes et Développement de Beijing, Evaluation de Beijing +20, (iii) Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur Femmes, Paix et Sécurité, **et régionaux** dont (i) Charte et Agenda 2063 de l'Union Africaine, (ii) Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les instances de décision et au niveau des postes électifs.

Les points de convergence entre les initiatives résident dans l'idée de (i) réduire les effets préjudiciables des conflits armés sur la femme tout en reconnaissant son rôle dans la prévention, le règlement des conflits et la consolidation de la paix (**objectif de la Résolution 1325**), (ii) d'améliorer la résilience des femmes face aux effets des conflits armés, de promouvoir la participation des femmes à la gestion et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix (**objectifs du RCPCA**), (iii) de produire des supports de communication et sensibiliser/former les acteurs, y compris les élus, les femmes, les agriculteurs/éleveurs, les médias, les FDS, les leaders d'opinion, religieux et coutumiers, les OSC, (iv) de mener des plaidoyers pour une meilleure participation et représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décision dans la médiation et la gestion des conflits.

L'alignement du Projet sur les priorités des Nations-Unies, apparaissant en filigrane à travers divers engagements du Gouvernement Centrafricain (Plan d'action national 2017–2019 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, de la mise en œuvre de la Résolution 2250), est effectif de manière tangible au regard (i) de la cohérence des interventions avec l'Agenda 2030 des Nations-Unies, (ii) de l'alignement sur la stratégie intégrée des Nations-Unies en Centrafrique en renforçant la contribution du Système des Nations Unies dans l'UNDAF+ (2018-2021), principalement les résultats stratégiques 1 (**Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale**) et 2 (**Bien-être social et équité**), et (iii) de leur inscription dans le programme d'intervention du Système des Nations-Unies et au sein du portefeuille du PBF en Centrafrique, iv) des plans nationaux d'interventions périodiques des deux agences récipiendaires(CPD), notamment en ce qui concerne leurs piliers qui traitent respectivement des « Institutions et communautés apaisées » et de « l'égalité des sexes » . En effet les centres d'intérêt relatifs à la consolidation de la paix et à la participation des jeunes et des femmes aux processus de prévention et de gestion des conflits situent le projet Dialogue social et communautaire inclusif au carrefour de la contribution à l'atteinte des ODD 5 et 16 portant respectivement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et sur la paix et la sécurité.

Au-delà de son alignement sur les Effets 2 et 3 de l'UNDAF+ 2018-2021 relatifs à l'amélioration de la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que du système judiciaire, et à l'autonomisation et la participation des femmes et des jeunes/adolescents aux processus de prise de décision, le Projet dialogue social et communautaire inclusif se situe également dans le prolongement des interventions du PNUD et de l'ONU-Femme en matière d'appui à la consolidation de la paix.

Par rapport au PBF, le projet s'est aligné sur les fenêtres de priorité spécifiques de ce mécanisme de financement portant sur l'initiative de promotion de l'égalité des sexes, et l'initiative de promotion des jeunes, et plus spécifiquement sur les différentes interventions de consolidation de la paix concourant à

l'implication et à la représentation des jeunes à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national. Cet alignement sur les objectifs du PBF est demeuré intact tout au long de la mise en œuvre du Projet dialogue social et communautaire inclusif, et même au-delà de sa clôture.

Constat 2 : La conception du Projet dialogue social et communautaire inclusif s'est en grande partie fondée sur la capitalisation des acquis et des enseignements issus de la mise en œuvre des interventions relevant des approches programmatiques du PBF qui l'ont précédé pour asseoir son alignement aux priorités nationales ainsi qu'aux besoins et attentes des bénéficiaires.

Dès la phase conceptuelle, le Projet dialogue social et communautaire inclusif est envisagé comme une contribution en partie à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de participation des femmes et jeunes aux instances de prise de décision. Le projet dialogue social et communautaire inclusif a une orientation de la complémentarité avec la position du projet **Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable (sept 2017-Nov 2020)**, dont l'objectif visait le renforcement du dialogue à la base au sein des communautés et les recommandations pertinentes des évaluations de ce projet ont justifié **la raison d'être du projet dialogue social et communautaire**.

Le Projet Appui au dialogue social et communautaire inclusif a ainsi été conçu dans une perspective de capitalisation des expériences passées des autres projets PBF ayant débouché sur la mise en place d'espaces de dialogue citoyens, la création de réseaux des médiateurs communaux et de réseaux des jeunes et des femmes au niveau des communes, l'organisation de dialogues intergénérationnels notamment :

- le projet d'appui à la Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix en RCA (Aout 2017-Aout 2019, ce projet a fortement contribué à l'amélioration du cadre légal en faveur de la participation politique des femmes, à l'accroissement de l'inclusion des femmes dans les processus électoraux et à créer un engouement auprès des femmes leaders à la base désormais aptes à s'engager en politique. Il s'agit de capitaliser ces acquis de promouvoir l'inclusion des femmes dans les instances de gouvernance et de prise de décisions locales.
- Le projet d'Appui au processus électoral en RCA 2019_2022 (Nov. 19-Dec 22), ce projet avait pour objectif d'accroître l'inscription des femmes comme électrices (46,67% des inscrits en 2020 pour les élections générales) et accroître les candidatures des femmes et des jeunes aux élections locales comparées aux législatives (234 femmes candidates aux législatives sur 1501 candidats soit 15,58%).
- Le projet d'Appui au développement local et à la résilience (Jun 2019-Jun 2021), le projet visait à relancer le développement local et le renforcement des capacités de résilience des collectivités comme réponse urgente et innovante pour la revitalisation socioéconomique à la base, la prévention des conflits entre les communautés ayant souvent des activités économiques concurrentielles dans l'occupation des terres (agriculture versus élevage) avec des incidences transfrontalières dans le cas de la transhumance.
- Appui aux solutions durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que pour les enfants⁴ libérés des groupes armés dans les préfectures de Ouham-Pendé et de la Basse-Kotto (2021-2023), ce projet visait à : (i) contribuer à la mise en place d'une

4 Enfants de 11 à 17 ans

approche intégrée permettant un retour apaisé des personnes déplacées ou réfugiées au sein des communautés d'accueil, (ii) renforcer les capacités de relèvement et de résilience des communautés locales, y compris les PDI et les personnes retournées, ainsi que les personnes avec handicap et réduire leur dépendance de l'aide humanitaire, (iii) soutenir la mise en œuvre de l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) du 6 février 2019 en offrant des perspectives de formation, de protection et de réintégration socio-économique aux jeunes et adolescents associés aux groupes armés afin qu'ils jouissent pleinement de leurs droits fondamentaux et ainsi pérenniser les acquis de la paix, (iv) soutenir l'autonomisation des filles et femmes vulnérables, en particulier celles qui sont victimes des Violences Basées sur le Genre (VBG)

L'identification et la conception du Projet ont de ce fait bénéficié des bonnes pratiques accumulées au fil de l'élaboration et de la mise en œuvre des cinq (5) premiers projets du Plan prioritaire par diverses agences des Nations-Unies. Le PNUD a inscrit spécifiquement la mise en œuvre du Projet dans la suite de son engagement aux côtés du Gouvernement Centrafricain sur l'APPR en vue de l'implémentation en RCA de la résolution 2250 des Nations-Unies sur la thématique « Paix et Jeunesse » à travers l'expérimentation des stratégies d'accompagnement des jeunes relatives aux dialogues intergénérationnels et au tutorat

Constat 3. La théorie de changement présentée dans le modèle de résultat a été une vision adaptée et pertinente sur laquelle s'est fondée les initiatives

Pour atteindre les objectifs du projet, la théorie du changement a été énoncée de la façon suivante :

Si les populations des zones cibles, surtout les jeunes et les femmes, bénéficient des dividendes de paix rapides et tangibles permettant d'adhérer au processus politique pour la paix et la réconciliation, et **Si ces populations** participent mieux aux mécanismes de concertations et de prise de décisions et que leurs préoccupations sont prises en compte dans le système de gouvernance locale,

Alors, nous parviendrons, d'une part, à renforcer l'appropriation du processus politique de paix par les communautés locales, et d'autre part, à réduire les inégalités profondes entre ses différentes composantes, favorisant ainsi les conditions d'une paix durable dans les zones concernées.

Dans cet énoncé, l'atteinte des résultats du projet a été subordonnée à la confirmation des hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Si les populations des zones cibles, surtout les jeunes et les femmes, bénéficient des dividendes de paix rapides et tangibles permettant d'adhérer au processus politique pour la paix et la réconciliation, et

Hypothèse 2 : Si ces populations participent mieux aux mécanismes de concertations et de prise de décisions et que leurs préoccupations sont prises en compte dans le système de gouvernance locale.

La théorie de changement reflète le cadre des résultats d'un projet, la mission note que le projet a exprimé de manière complète son itinéraire de progression jusqu' à l'atteinte de la finalité du projet ou impact suite à la présence de situation de base, cibles réalistes et le suivi les indicateurs, qui sont tous objectivement vérifiables.

Constat 4 : Les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont été correctement pris en compte lors de la conception du projet.

Les documents consultés et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que le processus d'élaboration du projet a été participatif ; et au cours duquel plusieurs consultations ont été menées avec les autorités gouvernementales, les agences du système des Nations Unies, la société civile (y compris

les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) dont : **(i)** l'appui d'une session du Conseil National de la Jeunesse avec l'appui du PNUD et ONU FEMMES afin de recueillir les attentes et aspirations de la jeunesse sur le processus de dialogue et de réconciliation nationale , **(ii)** l'organisation en décembre 2020 par PBF des consultations avec le Gouvernement, les Agences des Nations Unies et les OCS dans le cadre de sa revue stratégique au cours desquelles les participants, principalement les représentants des organisations des femmes et des jeunes, ont exprimé un réel besoin des communautés d'aller vers la paix et le raffermissement des relations sociales à travers un dialogue social et communautaire, **(iii)** l'organisation des concertations avec des membres du Comité Exécutif de Suivi de l'APPR notamment le Réseau pour le Leadership de la Femme Centrafricaine, la Mission de l'Union Africaine en RCA (garant de l'APPR et membre de l'équipe technique d'appui au Dialogue Républicain), ayant permis d'identifier les différents gaps structurels à la mise en œuvre du processus de l'APPR, **(iv)** l'organisation de la revue annuelle de coopération du PNUD avec le Gouvernement de la RCA en février 2021 au cours de laquelle les participants notamment le Gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires au développement, ont identifié comme priorité la nécessité de renforcer les initiatives de promotion de dialogue communautaire , et **(v)** l'organisation des consultations avec des acteurs locaux (populations et autorités locales, leaders traditionnels et religieux) lors des missions de suivi d'ONU FEMMES et de PNUD sur certaines zones géographiques d'intervention du projet au cours desquelles les membres de l'équipe pays du système des Nations Unies (SNU) en RCA, regroupés autour de la Coordinatrice résidente du SNU, ont retenu comme l'une des priorités de l'année 2021, la mise en œuvre d'un Projet sur le dialogue communautaire., etc.

Lors des entretiens, les différents acteurs de ce projet ont confirmé qu'ils étaient effectivement impliqués durant la phase de conception de ce projet.

Constat 5. Le projet répond-il aux besoins des populations des zones ciblées

Selon les documents disponibles, les agences récipiendaires (ONU FEMMES et de PNUD) et les parties prenantes ont conduit des missions de mise en œuvre et de suivi dans certaines zones de couverture du projet et ont confirmé ce gap structurel du dialogue social et communautaire inclusif à travers les consultations des acteurs locaux (populations et autorités locales, leaders traditionnels et religieux).

En plus, l'extension de la zone géographique initiale du projet en intégrant les localités où les besoins urgents en matière de dialogue social et communautaire se faisaient sentir (Mobaye, Bangassou, Bozoum et Paoua) a démontré encore que les objectifs du projet sont cohérents avec les besoins des populations des zones ciblées.

Enfin, les entretiens avec les informateurs clés, y compris les députés de la Nation et autorités locales ont révélé encore que le projet a répondu aux besoins des populations locales.

Constat 6 : La durabilité du projet a été bien documentée lors de la conception du projet

La durabilité de ce projet repose sur quatre points notamment **(i)** l'implication des entités étatiques au niveau national (Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité qui est en charge des CLPR, Ministère en charge de la Promotion du Genre, le ministère en charge de la Jeunesse, l'Autorité Nationale des Élections, Conseil des jeunes, OFCA, etc.) dans la mise en œuvre du projet afin de mieux s'approprier les acquis du projet au niveau stratégique, **(ii)** l'implantation du projet au sein des organisations des femmes et des jeunes pour assurer aisément la continuité des activités du projet du fait de renforcement des leurs capacités et dotation des outils de travail (documentation, outils pédagogiques, guides en matière de conduite du dialogue communautaire, Précis de la participation politique des femmes, Guide des volontaires communautaires, Précis sur la décentralisation et le

développement local inclusif), (iii) la dotation des infrastructures locales de paix et des radios communautaires en équipements et matériel, y compris le renforcement des capacités des professionnels des médias, et (iv) la mise en place dans chaque commune du projet, d'un pool de relais locaux (formateurs) chargés d'animer ou de prolonger les activités du projet au-delà de sa durée contractuelle.

Lors de la visite de terrain, la mission d'évaluation a pu s'entretenir avec ces acteurs clés impliqués dans la pérennisation des acquis du projet au niveau local, et qui ont manifesté la volonté de continuer l'exécution des activités du projet après son délai contractuel malgré les défis liés à l'inaccessibilité de plusieurs villages ou localités et insuffisance des moyens mis à leur disposition. A titre d'illustration, les CLPR de Bambari et de Bria avec leurs démembrements (pool de relais locaux) ont émis les difficultés d'aller dans les distances lointaines de la périphérie des grandes agglomérations pour mener les activités de sensibilisation, médiation et résolution pacifique des conflits.

Constat 7 : Les problématiques du genre, des jeunes, des droits humains et des questions environnementales ont été prises en compte dans la conception du projet

Les documents disponibles ont révélé que plusieurs interventions du Projet ont contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. En voici quelques-unes notamment : (i) le développement d'un programme de formation et de coaching des femmes et des filles en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de prise des décisions au niveau local, (ii) l'établissement des pièces officielles principalement aux femmes et filles en âge de voter afin de faciliter leur participation aux élections locales en tant qu'électrices et candidates, (iii) l'inclusion d'au moins 35% des femmes dans les comités de gestion des cases communautaires, des projets d'intérêts communautaires ainsi que dans la mise en œuvre de toutes les activités Projet, (iv) élaboration des modules spécifiquement consacrés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre des ateliers de formation et les campagnes de sensibilisation, etc.

En plus, le budget alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes représentait environ 48,91% du total de projet, soit 1 716 053 USD.

Enfin, les achats sensibles au genre ont été réalisés par l'attribution de certaines prestations comme la restauration des participants aux ateliers aux groupements des femmes ou des entreprises dirigées par des femmes.

Par ailleurs, les attentes et aspirations de la jeunesse sur le processus de dialogue et de réconciliation nationale ont été recueillies durant la tenue d'une session du Conseil National de la Jeunesse avec l'appui du PNUD et ONUFEMMES.

Il y a lieu de signaler aussi que les associations des femmes, y compris les personnes handicapées et les déplacés ont été identifiées comme bénéficiaires du projet et ceci démontre à suffisance que ce dernier a tenu de respecter le principe de ne laisser personne pour compte et par conséquent, le projet a pris en compte les questions des droits de l'homme.

Un examen préalable environnemental et social a été effectué afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés ou induits par les activités découlant de la réhabilitation des différentes infrastructures réhabilitées ou construites dans le cadre de ce projet et les travaux HIMO. La mission note que les mesures d'atténuation ont été prises par le gestionnaire du projet pour minimiser ou prévenir les impacts néfastes non seulement sur l'environnement mais aussi sur le bien-être physique et social des bénéficiaires du projet.

5.2 Cohérence du projet

Constat 8 : Le projet présente une cohérence interne et externe au niveau de sa conception et sa mise en œuvre

Les composantes du projet ont été en adéquation avec le mandat et expérience des agences récipiendaires. Ce faisant, les activités réalisées par chacune d'elle ont été en cohérence avec ses priorités. Pour le PNUD, les composantes du projet ont été en lien avec un de ces piliers de son programme pays dont celui de la gouvernance, consolidation de la paix et Etat de droit. Par rapport à ONU Femmes, le projet était en cohérence avec ses domaines prioritaires et inscrites dans la continuité de ses interventions en matière de Gouvernance, participation politique, état de droit consolidation de la paix en RCA.

En plus, le document du projet a illustré les caractéristiques spécifiques des projets appuyés par PBF, notamment la modalité de financement PRF (Peacebuilding Recovery Facility) pour une durée de 2 ans, le degré de contribution du projet à l'égalité genre avec Gender Marker 2 et le choix des zones géographiques du projet les plus affectées par les conflits en RCA.

A ces dernières caractéristiques, s'ajoute le rôle catalyseur du projet en termes de mobilisation des ressources financières additionnelles, la capitalisation des leçons tirées des évaluations réalisées pour d'autres initiatives, programmes et projets, etc

Enfin, les interventions de ce projet ont été cohérentes avec celles réalisées par les deux agences du système des Nations Unies ou d'autres partenaires en matière de cohésion sociale et consolidation de la paix en RCA notamment le projet (i) Appui au processus de guérison des traumatismes individuels et collectifs des communautés de Bria et Bangassou en vue de prévention des conflits et violences (ONU FEMMES et UNFPA) (ii) Amélioration de l'environnement sécuritaire et consolidation de la paix par la réintégrations à base communautaire des ex combattants en République Centrafricaine (PNUD, ONUFEMMES et OIM) , (iii) etc.

La mission note que ces interventions n'ont pas été documentées par le projet pour démontrer les synergies et les complémentarités avec ce projet.

Constat 9 : La faible documentation des initiatives conjointes et autres efforts de synergie et de complémentarité avec les projets / programmes mis en œuvre dans les mêmes thématiques trahit la mise en cohérence des interventions du Projet dialogue social et communautaire avec les autres initiatives du Gouvernement et des partenaires au développement.

La consultation des différentes parties prenantes au cours de la phase d'identification et de conception du Projet relevait des précautions prises pour renforcer la pertinence et la cohérence des interventions, notamment à travers leur alignement aux besoins des bénéficiaires et aux priorités locales et nationales, et leur convergence avec les initiatives menées par les diverses catégories d'acteurs autour des activités prévues. Le Projet a bénéficié à cette étape d'un environnement favorable créé par l'existence de nombreuses initiatives récentes ou en cours portant sur l'autonomisation des jeunes et des femmes et consolidation de la paix. La concertation entre les différents partenaires de mise en œuvre semble avoir été régulière au cours de la mise en œuvre, de plus il s'est avéré facile pour la mission d'évaluation d'obtenir la documentation renseignant sur la tenue de ces réunions et leur capitalisation en vue d'une meilleure synergie et complémentarité entre les différentes interventions similaires menées parfois simultanément dans les mêmes préfectures et communes à travers les réunions de différents cluster et des réunions de coordination humanitaire présidé par OCHA. ***La synergie avec les autres projets PBF intervenant dans les mêmes communes tel que le projet de relèvement et de développement dans le cadre de l'autonomisation socioéconomique des femmes défenseuse des droits humains à Bambari mise en œuvre par ONU-femme apparaît clairement à l'issue de la collecte des données de l'évaluation***

La mission d'évaluation voit dans cette faible mise en cohérence des interventions du Projet le résultat d'une coordination insuffisante dans la mise en œuvre des activités par les différentes parties prenantes mobilisées dans le cadre des projets PBF mis en œuvre dans la zone. L'existence de dispositifs divers (CLPR) pour la prévention et de gestion des conflits mis en place par le Ministère de l'Action Humanitaire

avec l'appui de la MINUSCA, et des ONG locales et internationales travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix d'une part, et des analyses de conflits produites par différents acteurs (DRC, EDEN, NRC, MINUSCA). En effet, la mission note qu'il n'existe pas de mécanisme de partage d'informations entre ces différents acteurs. Une telle situation, caractérisée par la multiplicité des méthodes de remontée d'informations, réduit les possibilités de convergence entre les différentes interventions, parfois similaires menées dans les mêmes zones géographiques..

5.3 Efficacité du projet

Constat 10. Le projet a pu atteindre ses objectifs et résultats escomptés malgré certaines faiblesses observées sur la qualité de certains services fournis.

Tableau 8 : Analyse quantitative des résultats escomptés

Indicateurs du produit	Indicateur de base	Cibles	Réalisation	Taux d'exécution	Commentaires
Produit 1.1 : Les infrastructures locales de Paix sont capables de promouvoir les initiatives de dialogue intra et inter communautaire					
Indicateur 1.1.1 Nombre de CLPR mis en place dans les communes cibles du projet	3	8	12	150%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final FCA,
Indicateur 1.1.2 : Nombre d'initiatives de dialogue inter et intracommunautaires initiées par les infrastructures locales de paix.	0	32	70	218.75%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final EDEN Rapport narratif final FCA
Taux de réalisation du Produit 1.1				184.38%	
Produit 1.2 : Des plateformes de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires sont capables de structurer et de répondre aux besoins et attentes des communautés au niveau local.					
Indicateur 1.2.1 Nombre de différends résolus dans le cadre plateformes de dialogue communautaire	0	32	32	100%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final EDEN Rapport narratif final FCA
Indicateur 1.2.2 Nombre de plateformes consacrées aux femmes et aux problématiques du genre organisées dans les communes cibles du projet.	0	16	41	256.25%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final EDEN Rapport narratif final FCA
Indicateur 1.2.3 Nombre de personnes désagrégées par sexe et âge impliquées dans les travaux des plateformes	0	400	425	106.25%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final EDEN Rapport narratif final FCA
Taux de réalisation du Produit 1.2				154.17%	
Produit 1.3: Le niveau des connaissances et de compétences des populations à la base notamment les femmes et les jeunes sur les processus de dialogue communautaire et l'éducation à la paix est accru					

Indicateur 1.3.1 Nombre de personnes formées sur les processus de dialogue politique et l'éducation à la paix (désagrégué par sexe et par âge).	0	400	500	125%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final EDEN Rapport narratif final FCA
Indicateur 1.3.2 Nombre de personnes informées sur le processus de dialogue politique et de l'éducation à la paix (désagrégué par sexe et par âge).	0	20000	24000	120%	Rapport annuel PBF 2023, Rapport narratif final EDEN Rapport narratif final FCA
Taux de réalisation du Produit 1.3				122.5%	
Produit 2.1 : L'environnement communautaire est apaisé et favorise une participation accrue des populations notamment les femmes et les jeunes aux élections locales					
Indicateur 2.1.1 Nombre de différends inter et intracommunautaires résolus pacifiquement	0	20	34	170%	Rapport annuel PBF 2023,
Indicateur 2.1.2 Taux d'accroissement de la participation électorale par le fait de la normalisation des rapports communautaires (désagrégué par sexe et par âge).	H=53.3 F=46.6	65		N/A	Rapport annuel PBF 2023,
Taux de réalisation du Produit 2.1				170%	
Produit 2.2 : Les animateurs des médias communautaires participent à la diffusion des informations de qualité sur le processus de dialogue communautaire.					
Indicateur 2.2.1 Nombre de radios communautaire qui diffusent les contenus sur les dialogues communautaires et l'éducation civique élaborés dans le cadre du projet	0	8	14	175%	Rapport annuel PBF 2023,
Indicateur 2.2.2 Nombre d'émissions spécialement consacrées aux activités du projet dans les radios communautaires cibles du projet	0	20	27	135%	Rapport annuel PBF 2023,
Taux de réalisation du Produit 2.2				155%	
Total général de réalisation de produit				157.21%	

En définitive, les objectifs quantitatifs assignés à ce projet ont été globalement atteints avec le taux moyen d'achèvement de l'ensemble des produits qui s'est établi à **157.21%**, ce qui correspond à une

très performance en termes d'efficacité Cela étant, les analyses ont également démontré que le niveau de performance dans ce domaine a varié d'un produit à un autre. Selon ce tableau, le projet a plus performé dans la promotion des initiatives de dialogue intra et inter communautaire par les maisons de la paix avec un taux de réalisation de ce produit d'environ **184.38%**.

L'évaluation note que cette approche quantitative d'apprécier l'efficacité du projet a quelques insuffisances du fait du manque de situation de référence au démarrage de ce projet, cibles définies d'avance, du plan de suivi et évaluation, etc. Ceci a conduit à effectuer l'appréciation de l'efficacité du projet orientée vers une analyse qualitative qui s'appuie sur la nature et la qualité des résultats obtenus.

Analyse qualitative des résultats obtenus

Produit 1.1 : Les infrastructures locales de Paix sont capables de promouvoir les initiatives de dialogue intra et inter communautaire.

Au total, 12 Comités Locaux de Paix et Réconciliations (CLPRs) sur 08 prévus ont été mis en place et redynamisés. Il y a lieu de souligner de l'extension de la zone géographique du projet par intégration de 4 localités notamment Mobaye, Bangassou, Bozoum et où les besoins en matière de dialogue social et communautaire se font sentir. Ces mécanismes de paix ont bénéficié des infrastructures locales de paix ou maison de la paix avec divers équipements et matériel (système solaire, chaises, armoires, tables, etc) pour bien remplir leur mission dont celle la résolution pacifique des conflits au niveau local. En effet, les acteurs locaux ont été associés aux réalisées dans les localités en faveur de la paix et cohésion sociale.

Les entretiens avec les bénéficiaires du projet ont révélé que ces derniers ont été satisfaits de la qualité de la plupart des appuis apportés à ce mécanisme local de résolution des conflits. Quelques-uns ont su profiter de ces appuis pour générer les revenus supplémentaires pour la continuité des activités après la clôture du projet, Il s'agit des CLPRs de Kouango, Birao, Bambari, Alindao, etc.

A titre indicatif, sur un total de 123 CLPRs à travers tout le pays, 62 seulement ont été redynamisés ou mis en place, ce qui a suscité le plaidoyer des autorités nationales, y compris les députés de la nécessité de l'extension des interventions de ce projet sur d'autres zones géographiques. Ce faisant, les 10 députés nationaux ayant participé à la dernière réunion du Comité de Pilotage ont formulé des recommandations allant dans le même sens de la duplication des activités de ce projet sur d'autres communes où les besoins en matière de dialogue social et communautaire se font sentir.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que les 3 activités prévues pour ce volet ont été totalement exécutées.

Produit 1.2 : Des plateformes de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires sont capables de structurer et de répondre aux besoins et attentes des communautés au niveau local

Au total, 15 forums permanents de discussions entre les communautés ont été réalisés dans 8 zones géographiques du projet (Batangafo, Bocaranga, Bozoum, Markounda, Kouango, Alindao, Ndele et Nana Bakassa) avec la participation de 1486 personnes dont : 795 femmes, 681 hommes et 10 personnes vivant avec Handicap (01 femme et 9 hommes). Les thématiques développées ont été retenues de concert avec les membres des bureaux des CLPR qui en ont également facilité, desdits forums. Toutes les thématiques étaient relatives à la gestion des conflits, les élections apaisées, les violences faites aux femmes et la place de la femme dans la société.

En plus, 08 ateliers d'une journée ont été tenus dans 8 sites d'intervention du projet en présence des autorités administratives et locales afin d'élaborer les plans d'action communautaires pour appui aux

mécanismes locaux de paix, y compris l'identification participative des initiatives d'intérêts communautaires comme dividendes de la paix au niveau local. Au total 12 initiatives d'intérêts communautaires ont été identifiées dans les zones géographiques du projet à l'exception des villes de Bambari, Mobaye, Bria et Bangassou.

Les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que les bénéficiaires ont été globalement satisfaits de la qualité des appuis du projet malgré les critiques sur la qualité de certaines initiatives telles que la construction du siège de l'OFCA de Bocaranga et autres. Et la mission d'évaluation se pose la question si l'agence récipiendaire a mis en place un pool d'ingénieurs en construction pour s'assurer de la qualité de ces infrastructures.

Toutes les dotations notamment les armoires métalliques, les coffres la sécurisation des documents d'état civil dans les Mairies et les registres d'actes de naissance ont été remises aux différentes mairies malgré le retard de celle de Bocaranga qui a réceptionné la dotation après la clôture du projet. Les bénéficiaires ont témoigné à la mission d'évaluation d'être très satisfaits de ces dotations pour l'accomplissement de leur mission dans un contexte où il y a rareté de ces matériels.

Selon les documents et les entretiens avec les informateurs clés, toutes les activités ont été complètement exécutées.

Produit 1.3: Le niveau des connaissances et de compétences des populations à la base notamment les femmes et les jeunes sur les processus de dialogue communautaire et l'éducation à la paix est accru.

Plusieurs ateliers de formation sur les processus de dialogue politique et l'éducation à la paix ont été organisés en faveur de plus de 400 leaders communautaires notamment leaders d'organisations féminines, organisation de jeunesse, autorités traditionnelles et religieuses dans les 12 zones géographiques du projet (Bambari, Kouango, Alindao, Mobaye, Bangassou, Bria, Birao, Bozoum, Paoua, Batangafo, nana Bakassa et Ndele). Lors des entretiens avec les bénéficiaires, ces derniers ont révélé à la mission d'évaluation qu'ils étaient satisfaits de ces formations et celles-ci leur ont permis d'être les acteurs clés impliqués activement dans la résolution pacifique des conflits au niveau local.

Les entretiens avec les informateurs clés ont démontré que plusieurs associations des femmes et des jeunes ont bénéficié des appuis diversifiés du projet. A titre d'illustration, les organisations de la jeunesse de Bambari, Bria, Bangassou, Bossangoa ont témoigné d'avoir reçu des appuis du projet pour l'organisation de la journée de la jeunesse à travers les jeux récréatifs notamment la danse traditionnelle, compétitions sportives (football), etc. A cela s'ajoute la participation sur plusieurs séances de formation et de sensibilisation qui leur a permis de jouer un rôle d'éveil des consciences et promotion de la paix.

Sur un total de 3 activités prévues dans ce projet, deux activités prévues ont été totalement exécutées contrairement à une activité, exécutée partiellement (Activité 1.2.3 : Faciliter l'identification et l'exécution participative des initiatives d'intérêts communautaires comme dividendes de la paix au niveau local incluant les groupes vulnérables)

Produit 2.1 : L'environnement communautaire est apaisé et favorise une participation accrue des populations notamment les femmes et les jeunes aux élections locales.

Selon les documents disponibles, environ 40 campagnes sur l'éducation civique pour une meilleure participation des personnes en âge de voter aux élections locales ont été réalisées dans les zones de projet en perspective de la tenue des élections locales.

Par ailleurs, environ 20 sessions de formations en faveur des femmes ont été réalisées dans plusieurs sites d'intervention du projet (Kouango, Alindao Ndele, Nana-Bakassa, Berberati, Bria, Damara, Markounda, Bozoum, Bocaranga, Batangafo, Mbaïki, Bangui, Bouar, Mogoumba, Mohoma et Bangassou) en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de gouvernance locale.

Les entretiens avec les bénéficiaires ont démontré qu'elles avaient maîtrisé plusieurs notions en matière de la préparation et gestion de la campagne électorale.

Enfin, environ 23.000 jugements supplétifs ou de reconstitution des actes de naissance ont été établis en faveur des personnes vulnérables en âge de voter dans plusieurs zones d'intervention du projet afin d'accroître leur taux d'inscription sur les listes électorales. Toute catégorie des bénéficiaires a été prise en compte au cours de ce processus notamment les hommes, les femmes, les jeunes filles, les jeunes hommes, y compris les personnes vivant avec handicap, les peuples autochtones. Tous les bénéficiaires contactés par la mission d'évaluation ont témoigné leur grande satisfaction pour l'obtention de cette pièce d'identité qui va leur permettre non seulement participer aux élections mais aussi effectuer des mobilités dans tout le pays. Selon les entretiens avec les informateurs clés, la plupart des bénéficiaires de ce projet n'ont pas les moyens de se procurer ce document suite à ses coûts dans un pays où ces derniers vivent dans l'extrême pauvreté.

Selon les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés, toutes les 5 activités prévues pour ce résultat ont été totalement exécutées.

2.2 Les mécanismes de dialogue communautaire fonctionnent et informent les acteurs classiques du dialogue national

Au total, 140 animateurs de 16 radios communautaires formés et ont été capables de d'informer et sensibiliser les communautés dans les zones géographiques du projet. Au travers ces campagnes médiatiques, les jeunes ont été sensibilisés à la culture de paix et ont organisé des rencontres autour de la paix et du vivre ensemble. Faisant, ces derniers avaient témoigné à la mission d'évaluation qu'ils étaient satisfaits de toutes ces séances de formations qui les ont dotés des outils sur les questions de résolution des conflits par le dialogue, les élections locales et leurs rôles dans la dynamique de dialogue social, etc.

Le renforcement des capacités a porté sur divers thèmes, y compris ceux de l'égalité de sexe et la participation politique des femmes et cet appui a permis à ces animateurs de bien connaître l'importance de la radio communautaire dans le règlement des conflits, de leurs apports à des élections apaisées par la diffusion des informations de qualité et de cohésion sociale.

Lors des entretiens avec des informateurs clés, ces derniers ont confirmé que les radios communautaires possédaient une grille de programme qui diffuse les messages liés à la cohésion sociale, cohabitation pacifique, règlement pacifique des conflits, dialogue communautaire, etc.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs les ont révélé que toutes les 3 activités de ce volet ont été complètement exécutées.

Constat 11 : La réalisation de la quasi-totalité des activités prévues dans un contexte sécuritaire difficile reflète une qualité appréciable de l'approche d'intervention et la faculté des parties prenantes à maîtriser les contrecoups liés à un environnement globalement défavorable.

La capacité du Projet à produire des résultats appréciables dans un contexte très difficile a été largement favorisée par une démarche conceptuelle qui s'est adossée sur la capitalisation des expériences antérieures des agences récipiendaires et des administrations publiques partenaires. Le caractère avisé de la stratégie d'intervention adoptée par le Projet a consisté à se baser sur des approches qui ont fait leur preuve telles que les dialogues intercommunautaire et intracommunautaire, le coaching des femmes leaders, la construction/réhabilitation des case de la paix et de la femmes, les activités de renforcement institutionnel des infrastructure et des mécanismes de résolution conflit et de la paix, l'implication des radios communautaires ainsi que les différentes activités de sensibilisation et de formation qui avaient déjà été testées par les agences récipiendaires. L'expérience accumulée à cet égard a servi d'accélérateur pour la mise en œuvre sereine des interventions.

Le Projet s'est également appuyé sur les communes et les services déconcentrés des Ministères partenaires, qui sont des structures impliquées dans la délivrance des documents d'état civil notamment les Mairies, les tribunaux de grande instance des localités ciblées. Par ailleurs, le Projet a mobilisé des VNU, et des ONG maîtrisant le contexte local et jouissant d'expertises et expériences en matière de renforcement des capacités des jeunes, notamment dans les domaines des VBG, de la citoyenneté et de la consolidation de la paix. Cette stratégie qui a consisté à s'appuyer sur l'expertise nationale tout en assurant l'inclusion et l'équité sociale, le choix raisonné des communes cibles, le renforcement des capacités des acteurs au niveau local et la prise en compte des communautés dans la stratégie de mise en œuvre, a contribué à la mobilisation de nombreux jeunes dans la réalisation des activités du projet.

L'ensemble des résultats obtenus par le projet, ainsi que les changements observés au terme des entretiens et focus groups réalisés par la mission auraient été meilleurs si le Projet n'avait pas fait face à un ensemble de difficultés et contraintes relatives : (i) à l'accessibilité de certaines communes cibles qui a régulièrement rendu difficile la mobilisation des cibles et bénéficiaires ; (ii) à l'annulation de plusieurs vols de UNHAS à destination des zones du projet ; (iii) à l'analphabétisme des bénéficiaires qui est perçu comme un défi majeur à toute perspective d'insertion socioéconomique et de participation aux instances de prise de décision ; (iv) à l'insuffisance de l'offre proposée par le Projet pour adresser toutes les causes structurantes des menaces à la paix et à la cohésion sociale ;.

L'étude de base a permis de disposer de données de référence pour les indicateurs du Projet. Toutefois, dans les faits il apparaît relativement difficile de juger de l'efficacité de cette judicieuse et opportune précaution prise dans le document de projet.

Constat 12 : les objectifs et les résultats du projet ont été clairs mais n'ont pas été réalisables dans le délai imparti de 2ans, mais après une extension de 3 mois

Le cadre des résultats ayant servi de base pour analyser les objectifs et des résultats du projet, a été décliné à un ensemble de 2 résultats stratégiques : (i) d'ici la fin du projet, les populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables participent efficacement à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires et de favoriser la cohésion sociale dans les 8 communes cibles du Projet, et (ii) d'ici la fin du projet, les mécanismes de dialogue communautaire favorisent la tenue d'élections locales apaisées et inclusives dans les 08 communes cibles du Projet. En effet, les deux résultats stratégiques, solidairement, c'est-à-dire en se soutenant mutuellement, concourent à la réalisation de la finalité du projet dont celle de contribuer à la promotion du dialogue social et communautaire inclusif favorisant la résilience du capital social des communes des régions du nord-ouest et du sud-est les plus affectées par les multiples crises, y compris les récentes tensions pré et postélectorales de 2020/2021. Il en est de même pour les produits qui contribuent à l'opérationnalisation de ces derniers. Les deux résultats stratégiques, y compris les 5 produits montrent une grande consistance au fond. Le projet exprime de manière complète leur itinéraire de progression suite à la présence de situation de base, cibles réalistes et le suivi de tous les indicateurs.

À la suite des multiples défis notamment la vétusté des routes, l'absence d'alternatives de transport, les reports intempestifs des vols UNHAS, l'inaccessibilité des certaines zones géographiques d'intervention du projet, etc ; le projet a connu une extension de 3 mois pour se clôturer en février 2024.

Eu égard à ce qui précède, la mission estime que les objectifs et les résultats du projet ont été réalisées au-delà de la durée contractuelle du projet.

4.4 Efficience du projet

Constat 13 : Les ressources disponibles (financières, humaines et matérielles) ont été utilisées de manière efficiente et ont permis l'atteinte des résultats malgré l'extension de la durée du projet

Le rapport financier révèle que les dépenses du projet se sont élevées au 28 Février 2024 à **3 482 027.53 USD** sur un budget total de 3.508.593,13USD, ce qui correspond à **un taux d'absorption des ressources de 99.24%**. Ceci a permis d'atteindre les résultats escomptés ou produits du projet dans la limite du budget.

Selon les échanges avec les informateurs clés impliqués dans la gestion du projet, on peut anticiper que le taux d'absorption des ressources pourrait être porté à 100% lorsque la totalité des engagements financiers en cours auront été apurés. Cette capacité d'absorption des ressources par le projet est un indicateur de performance à mettre au crédit de l'efficacité et de l'efficience. L'évaluation estime que si le projet a été exécuté dans le délai prévu, ce dernier pouvait encore faire plus d'économies et renchérir les coûts de livraison d'un produit donné ou d'un projet tout entier.

L'évaluation note que le projet n'a pas bien profité du temps imparti pour atteindre les résultats escomptés car le projet a connu une extension sans coût de quatre mois et 14 jours et a clôturé en date du 29 Février 2024 au lieu de 15 octobre 2023. Par ailleurs, le projet avait toutes les ressources humaines et matérielles suffisantes pour obtenir ces résultats.

La mission d'évaluation estime que les fonds n'avaient pas été bien affectés par rapport à l'usage courant qui limitent les frais de fonctionnement à un ratio plus ou moins 20% du budget total.

En effet, la ventilation budgétaire du projet illustre la prise en compte dès sa phase conceptuelle de la volonté de ses initiateurs d'atteindre les objectifs poursuivis à moindre coût. Evalué à 3.508.593,13USD, ce budget a été réparti entre : (i) les coûts d'exécution des activités évalués à **2 386 091.13 USD soit 68,00 %** du coût total du Projet, et (ii) les dépenses de fonctionnement estimées à **1 122 502 USD, soit 32,00 %** du coût total, comprenant les coûts de personnel du projet, les coûts opérationnels, le budget de S&E et les coûts indirects.

Le diagramme ci-dessous montre en détail niveau d'absorption des ressources pour les différents volets du projet.

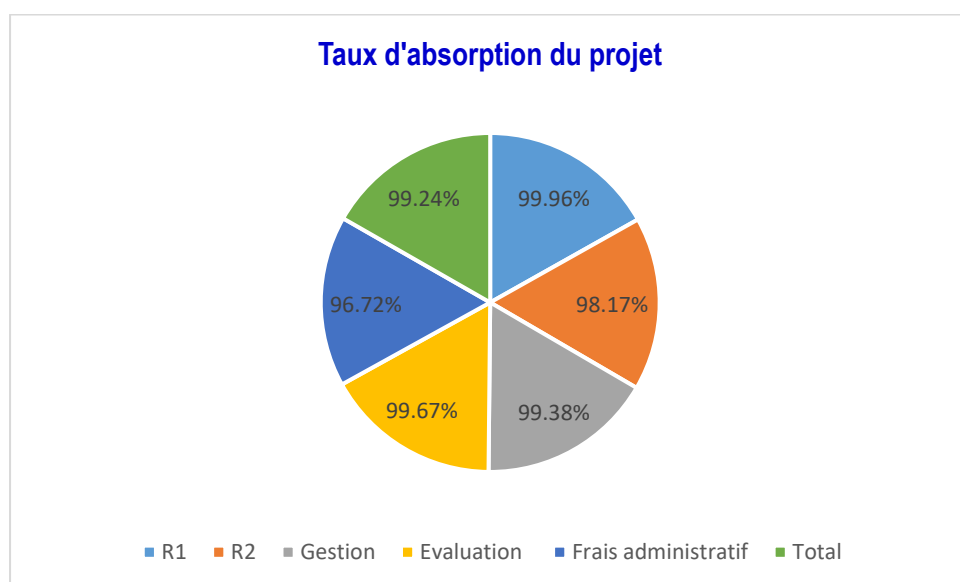


Diagramme 1 : taux d'absorption du projet (source : rapport financier 28 Février 2024)

Comme le montre ce diagramme ci-dessous, le résultat 1 affiche un taux élevé par rapport aux autres volets et la mission note que cela peut s'expliquer pas l'effectivité de l'exécution de ses activités.

Les ratios obtenus suite à cette ventilation des coûts se compare de manière avantageuse aux normes et standards en usage au sein des institutions de financement telles que la Banque Mondiale et/ou la Banque Africaine de Développement qui financent des projets présentant des coûts de gestion de l'ordre de 20% des budgets approuvés.

Le rapport financier d'Octobre 2023 a permis à la mission de bien d'analyser les ajustements opérés dans la livraison des activités.

Constat 14 : Les ressources nécessaires (personnel, financières, matérielles) pour la mise en œuvre du projet ont été correctement évaluées et prises en compte dans la conception du projet.

Le projet a eu recours à l'expertise internationale et nationale, celle-ci a été priorisée dans le cadre de ce projet et la quasi-totalité du staff affecté et pris en charge par le projet a été nationale.

Le budget des staffs nationaux a représenté 65.4% du budget alloué au personnel. Et les charges du personnel ont représenté 25% du projet, ce qui est contraire aux normes fixées par le donateur. La mission d'évaluation a noté que cette situation s'explique par le choix stratégique et programmatique de placer les populations à la base au cœur de la mise en œuvre et du suivi du projet.

Par ailleurs, certains staffs ayant appuyé la mise en œuvre du projet ont été supportés par le fonds propre des agences récipiendaires.

La proportion allouée aux activités de l'égalité de genre et autonomisation des femmes a représenté 47,3%, de suivi évaluation y compris l'évaluation finale du Projet à environ 6,3% du budget total ; et ceci a été conforme aux recommandations du PBF.

Les zones géographiques d'intervention du projet qui ont été retenues pour la mise en œuvre du projet exigent une logistique importante en raison de leur enclavement et un dispositif sécuritaire robuste. Les agences exécutrices du Projet ont pris sur elles de supporter globalement ces frais. Le pourcentage alloué aux frais de fonctionnement a été d'environ de 3,7% du budget total. En plus, ils ont apporté une contribution supplémentaire pour la prise en charge du personnel et pour les coûts opérationnels (location des bureaux, sécurité, transport équipement informatique et mobilier) représentant environ 50% des coûts indispensable à une meilleure exécution du projet.

Au regard de la durée du projet et la nécessité d'un suivi rapproché des activités dans les différentes communes, l'achat d'un véhicule a été privilégié de celui de la location du fait de son moindre coût.

Selon les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés, les ressources (*personnel, financières, matérielles*) ont permis d'atteindre les objectifs du projet dans la limite du budget. Et la mission estime que le projet aurait pu réaliser plus des dividendes et renchérir même un ou plusieurs produits du projet si le délai d'exécution projet a été respecté.

Constat 15 : les partenaires ont été bien identifiés mais les rôles et responsabilités de ces derniers n'ont pas été documentés lors de la conception du projet.

L'examen des documents disponibles a révélé que les agences d'exécution du projet PNUD et ONU Femmes disposent d'une base de données d'organisation de la société civile sur les questions de gouvernance et dialogue communautaire.

Fort de son expérience dans l'exécution des projets similaires, le PNUD a développé des partenariats stratégiques et opérationnels avec les départements ministériels et administrations publiques (Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation, Autorité Nationale des Élections.), le système des Nations Unies (MINUSCA/Section des Affaires civiles) et les organisations de la société civile haïtiennes et celles à assise communautaire (organisation féminine, organisation de jeunes, association des victimes, plateformes interconfessionnelle etc.).

Avec son mandat en matière de promotion de l'égalité entre les sexes, ONU Femmes a développé et capitalisé son expérience de partenariat avec la MINUSCA (Section Genre, Affaires Politiques, Affaires Civiles), les agences des Nations Unies en RCA, les entités gouvernementales et publiques, (Présidence de la République, Ministère chargé de la Justice, Ministère chargé de la Promotion du Genre, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, Assemblée Nationale, Autorité Nationale des Élections, Université de Bangui etc) et plusieurs plateformes des organisations de la société civile dont l'OFCA (Organisation de la femme centrafricaine), le RELEFCA (Réseau des femmes leaders centrafricaines), le REFAMP (Réseau des femmes anciennes ministres et parlementaires), PFC (Planète femme Centrafrique), FADEC (Femme action et développement en Centrafrique), AFJC (Association des femmes juristes de Centrafrique), etc.

Mais l'évaluation note que les rôles et responsabilités des divers partenaires n'ont pas été documentés lors de la conception du projet.

Constat 16 : La responsabilisation d'un Spécialiste en prévention de conflit et relèvement du PNUD pour la coordination de la mise en œuvre du Projet avec un reporting assuré par un Spécialiste en Gouvernance et participation politique des femmes de l'ONU-Femmes ainsi que la mobilisation de cinq VNU nationaux et seize VNU Communautaires pour le suivi de proximité des interventions à l'échelle communale ont contribué à l'amélioration de la qualité des services fournis par le projet et à la disponibilité régulière d'informations sur les progrès réalisés par le projet.

Tel qu'il est présenté dans le PRODOC, le dispositif de supervision du Projet a été articulé autour d'un Comité de Pilotage d'un Comité Technique, et d'un Comité Communautaire, chargés respectivement de l'orientation stratégique pour le premier, de l'encadrement opérationnel de la mise en œuvre pour le second et composé de leaders communautaires, des représentants des services déconcentrés de l'Etat impliqués, chargé de faire le suivi local des activités du projet. Appelé à se réunir deux (2) fois par an, la responsabilité du Comité de Pilotage consistait essentiellement à examiner les rapports de mise en œuvre du Projet. La composition proposée pour le Comité Technique avait pour base les trois (3) points focaux auxquels étaient associés divers acteurs de mise en œuvre. Les réunions trimestrielles de cet organe avaient pour but essentiel d'informer le PBF de l'état d'avancement du Projet.

La mission d'évaluation relève que les deux organes notamment du Comité de Pilotage et Comité technique a fonctionnent relative à la fréquence périodique indiquée dans le projet et les Procès-verbaux en témoigne tandis que le Comité Communautaire est quasiment inexistant en ce qui concerne les acteurs de terrain, aucune documentation n'a mentionné les preuves de son fonctionnement.

La mobilisation d'acteurs de terrain pour la coordination et le suivi des activités a globalement été bénéfique pour la vérification régulière de l'effectivité et la qualité des interventions. Les activités prévues en matière de suivi-évaluation comprenaient les visites programmatiques des équipes techniques des trois agences récipiendaires et des autres parties prenantes, les réunions de revue semestrielle de progrès, les missions conjointes de terrain impliquant le Secrétariat Technique PBF, les agences d'exécution et la partie nationale. La documentation mise à disposition renseigne sur l'effectivité des missions de suivi sur le terrain sans pour autant rassurer sur le fonctionnement des différentes instances de suivi qui aura été bouleversé du fait des contraintes sécuritaires et sanitaires ayant durablement émaillé la mise en œuvre

4.5 Impact du Projet

Constat 17 : Les changements induits par le projet ont été manifestés à travers la réhabilitation et équipement des maisons de la paix et de la femme.

Les formations des infrastructures locales de paix ont permis de dresser la cartographie des conflits En construisant et en équipant les maisons de la paix, les autorités locales, les leaders communautaires et les membres des associations des jeunes et femmes ont affirmé que ces infrastructures ont permis de réduire les conflits dans les zones d'intervention géographique du projet. Et ils ont encore relaté que ces mécanismes de paix constituent des espaces offerts à la population pour dialoguer sur les questions de la paix et cohésion sociale.

Encadré 1. Témoignage d'un membre de CLPR Bambari

«Le projet a diminué nettement les conflits .S'il y a un conflit, les membres des CLPRs se réunissent et planifient une descente sur terrain et même dans les endroits éloignés en utilisant l'engin roulant offert par le projet. Nous jouons le rôle des conseillers ou médiateurs pour rapprocher les divergences entre les deux communautés en conflit. Grace à cela, nous avons pu apporter notre appui au retour des éleveurs dans une communauté à environ 30km de centre-ville où les agriculteurs avaient refusé la présence de ces derniers dans le milieu.»

L'engagement des membres des CLPRs avait promu la cohésion sociale au sein des communautés. Ces derniers se sont mobilisés et ont agi avec succès comme premier intervenant lors des conflits permettant ainsi d'apaiser les tensions avant que celles-ci ne montent en épingle et ne deviennent des sources de violence

En plus, les formations offertes aux membres des CLPRs et ceux des communautés ont permis de renforcer leur capacité dans l'instauration civile des conflits. Les débats francs ont été en train de d'ouvrir la porte à la liberté d'expression et laisser place à liberté d'expression.

Encadré 2. Témoignage d'un membre de CLPR de Kouango

«Grâce aux enseignements et aux moyens mis à disposition, nous pouvons maintenant aller dans nos contrées pour aider à la résolution pacifique des conflits, car nous avons maintenant la méthode qu'il faut»

Constat 18 : L'impact du projet a été visible sur les questions liées à l'égalité de sexe dans la résolution pacifique des conflits et consolidation de la paix.

Grace aux appuis multiformes apportés à la maison de la femme, le projet a contribué de mettre en lumière la thématique de l'égalité de sexe dans la résolution pacifique des conflits et consolidation de la paix dans les zones géographique d'interventions du projet. Les maisons de la femme ont été implantées sur toutes les zones géographiques d'intervention du projet à l'exception des localités d'Alindao, Kouango et Mobaye ; mais la maison de la paix a pu offrir un espace au bureau des femmes.

Selon les documents disponibles et entretiens avec les informateurs clés, les femmes ont participé aux différents dialogues communautaires appuyés par le projet. Elles ont dirigé les discussions et exprimé librement leurs opinions. Les autorités ont compris que les mécanismes de dialogue social inclusif sont des modèles de gestion civile des conflits. *Plusieurs témoignages ont pu illustrer cette situation dont à : (i) Pladama Ouaka en milieu peulh on a noté la participation ensemble des hommes et des femmes aux réunions et une prise de parole des femmes pour défendre leurs besoins et (ii) Ndélé, une femme a avoué durant la plénière que dans les foyers les hommes par déficit de dialogue condamnent*

généralement leurs femmes même quand elles ont raison ! Elle a été très applaudie par l'assistance car culturellement ces genres de positions ne sont pas exposés en public. Ceci démontre que les échanges ont permis une nette évolution de la capacité des femmes à prendre la parole en public et d'exprimer leurs besoins et difficultés.

Pour renforcer davantage l'implication des femmes dans le processus de dialogue à la base et minimiser le déficit de communication entre les niveaux local et national, le projet avait interagit avec les 05 femmes députées, membres du forum des femmes parlementaires de la zone de couverture. Les femmes, notamment celles d'OFCA et les députées ont exprimé à plusieurs reprises leur satisfaction sur leur participation aux activités de dialogue et la liberté de s'exprimer sur des problèmes qui les concernent directement.

Enfin, le projet a appuyé la reconstitution des actes de naissance pour 23.000 personnes dont plus de 11652 femmes afin de leur permettre de remplir leur devoir civique et de participer aux prises de décisions.

4.6 Durabilité de projet

Constat 19 : *Le renforcement des capacités des membres de CLPR, de l'OFCA, des leaders communautaires et groupes bénéficiaires et l'implication régulière d'autres parties prenantes locales et nationales constituent le socle de la pérennité des acquis, qui est toutefois menacée par la faible capacité de mobiliser les ressources financières pour soutenir les acquis du projet*

La stratégie de sortie développée dans le PRODOC a été reposée prioritairement sur l'utilisation systématique des approches participatives dans la réalisation des activités, une large implication des acteurs aux niveaux national, régional, communal et communautaire, et le renforcement multiforme des capacités des individus et groupes bénéficiaires des interventions.

L'implication d'une large palette d'acteurs locaux (y compris les communes, les services déconcentrés des ministères partenaires du Projet, les ONG partenaires, les leaders traditionnels et communautaires, les chefs religieux et les jeunes des zones du projet) à diverses étapes de la mise en œuvre participait en effet d'une stratégie d'appui à l'appropriation des acquis du Projet.

L'ancrage communal des interventions relevait d'une intention des initiateurs du Projet dialogue social et communautaire inclusif d'en faciliter la pérennité institutionnelle. Les communes se sont positionnées comme des acteurs centraux des dispositifs de coordination des interventions menées dans le cadre du Projet. Également impliquées dans l'accueil de sessions de formation organisées par les ONG partenaires de mise en œuvre de l'ONU-Femmes et la réalisation des missions suivies, les communes ont été parties prenantes de l'essentiel de la mise en œuvre des interventions sur le terrain.

Les efforts déployés par le gouvernement de la RCA de maintenir le partenariat avec les partenaires technique et financier afin d'appuyer ses efforts en matière de consolidation de la paix et relèvement, y compris l'alignement des objectifs du projet aux priorités nationales et besoins de la population cible en matière de résolution des conflits par le dialogue et consolidation de la paix vont au-delà de renforcement des capacités pour pérenniser les acquis de ce projet.

La mission relève toutefois que la Coordination du Projet a mis en œuvre les activités de lobbying et de plaidoyer susceptibles d'amener les autorités municipales à se prononcer en faveur de la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes au sein des plans de développement des communes, et

d'un rapprochement avec les bénéficiaires des appuis visant la réduction de leur exclusion socioéconomique.

La mission note toutefois que la faible mobilisation des ressources financières surtout au niveau local pour appuyer les acquis de ce projet reste un défi à surmonter à la clôture de ce projet malgré que toutes les activités aient été dirigées par les autorités locales et ont connu la participation des jeunes et femmes.

Cependant, certains CLPRS avec l'appui de leurs autorités locales ont permis de mobiliser les moyens financiers grâce à la valorisation des appuis du projet, et cela leur ont permis de prendre en charge certaines dépenses pour continuer de remplir leur mission dont celle de prestation des services en faveur de dialogue, prévention et résolution pacifique des conflits, etc.

Le renforcement multiforme des capacités des bénéficiaires (sensibilisation et formation en prévention et gestion pacifique de conflit, leadership, citoyenneté, dialogues intercommunautaires-intracommunautaires, coaching, formation des animateurs des radios communautaires) apparaît également comme un support majeur de la durabilité des acquis. La constitution et la formalisation de CLPR accompagnés à l'élaboration de plans d'action permettent de disposer d'une masse appréciable de bénéficiaires mobilisés de manière continue dans leurs communautés respectives au-delà de la phase de mise en œuvre du Projet.

Constat 20 : *La faible capacité dans la mobilisation des ressources par des parties prenantes nationales et locales ne permet pas d'envisager avec optimisme la reprise en main des acquis du Projet.*

La mission d'évaluation note que les acteurs rencontrés dans les zones d'intervention ne jouissent pas d'une capacité de mobiliser les ressources en vue d'une capitalisation partielle ou totale des acquis du Projet. A titre d'illustration, 3 mécanismes de paix sur un total de 12 se sont démarqués des autres et ont valorisé les appuis multiformes en mobilisant les ressources financières pour prendre la relève des activités après le projet. Ils ont proposé les services de location des salles et chaises, charge batteries et téléphones qui leur ont permis de prendre certaines charges fixes de la maison de paix. Et la mission d'évaluation se pose des questions si cette tendance peut perdurer ou changer dans le temps dans la mesure où ils n'étaient pas accompagnés lors de la mise en œuvre du projet pour développer des AGRs.

Cette expérience devrait faire l'objet des échanges avec d'autres acteurs pour sa capitalisation, malheureusement cela n'a pas eu lieu, et la mission recommande aux parties prenantes de faire une réflexion pour dégager le mécanisme propice à chaque zone géographique du projet de mobiliser des ressources grâce à la valorisation des appuis du projet afin de continuer les prestations des maisons de la paix et par conséquent, pérenniser les acquis du projet.

Constats 21. *Il y a plusieurs risques qui peuvent entraver l'internalisation des acquis du Projet par les groupes cibles mais à des degrés différents et les stratégies doivent être préconisées pour minimiser leur impact*

L'évaluation estime que la clôture du projet a été si précoce qu'il existe plusieurs risques, notamment : politique, sécuritaire, financier, socio-culturel etc. En plus, ces risques n'impacteraient pas tous les acquis du projet de la même façon ou même intensité.

Risque politique et sécuritaire: de l'analyse de l'environnement politique du pays et particulièrement dans les deux préfectures, les facteurs tels que : (i) l'instabilité des institutions locales ; (ii) faible reddition

des comptes ; (iii) et la fragilité du contexte sécuritaire qui aboutit parfois à la mise place d'une intervention d'urgence dans certaines communes ciblées par les activités des projets (le cas de la commune de Mboki, Zemio et Obo dans la préfecture du Haut-Mbomou) ; et ces facteurs sont autant des risques politiques qui pourraient menacer l'internalisation des acquis du projet.

Risque financier : l'évaluation estime qu'il existe des risques financiers qui menaceraient l'internalisation des acquis du projet si l'appui du donateur prend fin en faveur de ce projet. L'entretien des engins roulants (moto), l'acquisition des consommables de bureau pour produire des invitations afin de tenir des réunions sur la résolution pacifique des conflits ou organiser les campagnes de sensibilisation sur la paix, le paiement de gardien pour assurer la sécurité des biens de la maison de la paix, exigeront plus des moyens financiers que l'entretien des bâtiments de la paix ou autres infrastructures réhabilitées ou construites dans le cadre de ce projet.

Risque socio-culturel et économique notamment (i) les tensions communautaires, (ii) les velléités identitaires, (iii) la persistance d'attitudes de refus de certains parents de permettre à leurs filles de participer aux activités communautaires, (iv) l'analphabétisme de nombreux jeunes bénéficiaires qui limite leur capacité à participer à certaines instances où la langue de travail est principalement le français et d'y faire valoir leurs points de vue constitue un facteur qui peut menacer l'internalisation des acquis du projet.

La mission d'évaluation estime que les stratégies à préconiser pour la phase post-projet afin de favoriser l'internalisation des acquis du Projet par les groupes cibles consistent à minimiser l'impact de ces risques, et en voici quelques-unes :

- Organiser les rencontres de partage d'expérience sur les bonnes pratiques des certains CLPRs en matière de mobilisation des ressources grâce à la valorisation des appuis du projet ;
- Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire et de lutte contre l'analphabétisme, principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix ;
- Sensibiliser les communautés contre certaines attitudes rétrogrades empêchant les filles de participer aux activités communautaires, etc
- Poursuivre le plaidoyer pour la mobilisation d'autres partenaires financiers et accroître la contribution en fonds propres des agences récipiendaires.

4.7 Thèmes transversaux

Sensibilité au conflit

Constat 22: *Le projet avait une approche explicite sensible aux conflits*

Du point de vue conceptuel, une analyse des conflits a été effectuée dans les zones géographiques du projet notamment les régions du Nord-ouest et du Sud qui étaient plus affectées par les conflits ; et elles avaient enregistré plus grand nombre des circonscriptions électorales dans lesquelles les élections législatives de 2020/2021. Cette analyse a documenté l'origine, les acteurs, les causes et conséquences du conflit ayant impacté négativement sur la cohabitation pacifique entre les communautés, rendant ainsi difficiles les dynamiques de dialogue social et communautaire inclusif .

Par ailleurs, une matrice des risques a été établie avec les stratégies de mitigations, y compris la considération Ne Pas Nuire afin de réduire l'impact négatif sur un contexte de conflit et de renforcer la contribution du projet à la promotion du dialogue social et communautaire.

Constat 23: *Aucun n'impact inattendu (positif ou négatif) n'a été identifié ou signalé à la clôture de ce projet.*

Les documents consultés, les entretiens avec les informateurs clés et les observations faites sur terrain n'ont révélé aucun impact inattendu aux cours de la mise en œuvre de ce projet.

Pour rappel, le projet a appuyé les travaux HIMO dans la ville de Bria, y compris d'autres pour la réhabilitation des maisons de la paix, maisons de la femme et infrastructures communautaire dans les zones géographiques de ce projet.

L'évaluation note qu'un examen préalable environnemental et social a été effectué afin d'identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux susceptibles d'être générés ou induits par les activités découlant de la réhabilitation de toutes ces infrastructures ou des travaux HIMO. Ces travaux ont été analysés par les experts ingénieurs de l'unité ingénierie PNUD et ont permis d'offrir des conditions de travail accessibles et sécurisées pour les bénéficiaires

Catalytiques

Constat 24: *le projet a mobilisé des ressources financières additionnelles*

Selon les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés, les effets catalytiques du projet ont été observés à différents niveaux :

- La mobilisation de fonds d'environ 500.000USD par le PNUD ayant permis d'appuyer le cash transfert inconditionnel en faveur des déplacés internes au village intégré de Pladama Ouaka (PK8 de Bambari) et les travaux HIMO à Bria.
- L'organisation des enquêtes sur les intentions de retour par les acteurs humanitaires à Bria, Bambari, Birao et Alindao à la suite des activités de cohésion sociale entreprises par le projet
- La prise en charge des activités de cohésion sociale dans une partie des zones cibles du projet (Bria, Sam, Ouandja et Bossangoa) par les nouveaux projets de stabilisation avec le financement du gouvernement du Japon et Corée du Sud à la suite des activités des plateformes initiées par le projet

Constat 25: *les orientations programmatiques pertinentes et réalistes en matière de consolidation de la paix, d'appui au dialogue inclusif dans les préfectures de couverture, y compris pour les vulnérables.*

La mission note que le choix des certaines orientations programmatiques ; couvrant la capacité du projet à résoudre les problèmes rencontrés sur les différents sites d'intervention, et ainsi qu'à déployer un modèle d'organisation adéquat pour y arriver ; était pertinent et réaliste, il s'agit de :

- L'extension des zones d'intervention à 12 communes suite aux recommandations de l'étude base au démarrage du projet.
- La réaffectation de fonds catalytiques des abris d'urgence pour le cash transfert inconditionnel en faveur des déplacés internes du village intégré de Pladama Ouaka (PK8 de Bambari) à la suite de l'acquisition des abris semi-durables appuyés par d'autres partenaires.
- Le recours aux experts en construction de l'agence lead non supportés par le budget du projet afin d'effectuer le suivi de proximité pour s'assurer de la qualité des infrastructures réhabilitées
- La mobilisation de 21 VNUs (Volontaires des Nations Unies) recrutés au niveau local dans une perspective d'appropriation locale, donc 05 VNUs nationaux spécialistes (01 VNU national spécialiste par préfecture) et des VNUs communautaires (02 par communes cibles).

Sensibilité temporelle

Constat 26: *Plusieurs facteurs de conflit ont été documentés par le projet y compris les opportunités d'engagement politiques ayant entraîné un environnement favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix.*

Du point de vue conceptuel ; l'instabilité de la République Centrafricaine tire son origine des crises récurrentes qui ont non seulement contribué à affaiblir les capacités de l'État, mais aussi à mettre à mal la cohésion nationale. Ces crises successives ont eu un impact dévastateur sur l'économie, renforcé l'extrême pauvreté et occasionné une fragmentation de la cohésion sociale du fait des violentes confrontations entre des groupes antagonistes ayant chacun sous son contrôle une partie du territoire.

En plus, Les régions du Nord-ouest et du Sud-est sont les plus affectées par les conflits en RCA et elles ont enregistré également le plus grand nombre des circonscriptions électorales dans lesquelles les élections législatives de 2020/2021.

Par ailleurs, il est à signaler que deux opportunités d'engagement politique ont créé un environnement favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix, notamment : (i) Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation pour la RCA signé en date 06 février 2019 à Bangui qui a créé un environnement politique favorable pour le relèvement et (ii) La feuille de route de Luanda ,et (iii) Dialogue Républicain soutenu par ce Projet.

Et, l'évaluation note que ces deux opportunités d'engagement politique ont créé un environnement politique favorable pour les actions de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique.

Innovations

Constat 27: *Le projet Appui au Dialogue social et communautaire inclusif est innovant dans le contexte centrafricain et plusieurs bonnes pratiques et leçons apprises ont été documentées pour enrichir des approches similaires pour d'autres programmations.*

Le présent projet a été initié pour combler le gap structurel du dialogue social et communautaire inclusif, il a adopté une approche qui a permis d'atteindre les échelons le plus bas que sont les communes et les villages généralement plus affectés par les conflits, contrairement aux projets précédents.

En plus, le projet a apporté des appuis financiers et matériels aux couches vulnérables en âge de voter pour l'obtention des cartes d'identité dans le but de faciliter leur participation aux prochaines élections locales et libre circulation dans le pays.

Enfin, le projet a appuyé la redynamisation ou la création des CLPRs avec des outils supplémentaires au service des autorités locales et populations pour le règlement des conflits au niveau communautaire. Les autorités locales et les FSI (Forces de Sécurité Intérieure) qui faisaient autres fois recours à la répression pour régler les conflits, adoptent une méthodologie plus pédagogique et sociale en utilisant les CLPR et OFCA pour asseoir le dialogue et résoudre pacifiquement les conflits.

Prise en compte des dimensions transversales des Droits humains

Constat 28: *Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé les pauvres, les autochtones et les handicapés physiques, les hommes, les déplacés et les autres groupes défavorisés et marginalisés.*

Le projet a intégré le principe de ne laisser personne de côté en impliquant toute catégorie de personnes. A titre d'illustration, environ 23.000 jugements supplétifs ou de reconstitution des actes de naissance ont été établis en faveur des personnes vulnérables en âge de voter notamment 2596 hommes, 3473 jeunes femmes, 8179 femmes et 8392 jeunes filles, y compris les personnes vivant avec handicap (environ 15% de l'effectif total) et les peuples autochtones (1200 hommes et 800 femmes pygmées).

De l'autre côté, le projet a appuyé 336 ménages des déplacés internes installés dans le village intégré de Pladama Ouaka (PK8 de la ville de Bambari) en cash transfert inconditionnel pour développer les AGRs.

Lors de visite de terrain, la mission d'évaluation a pu rencontrer et s'entretenir avec toutes ces catégories de personne et elles ont témoigné qu'elles avaient reçu les appuis du projet

Egalité de genre

Constat 29: Le projet a tenu compte de la nécessité de l'égalité de genre dans l'organisation des activités, ainsi que dans l'allocation des ressources dès la phase de conception et dans toutes les étapes de sa mise en œuvre.

L'engagement du projet à mettre œuvre plusieurs interventions qui ont contribué directement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes est clairement énoncé dans le document du projet. Il s'agit de : (i) développement d'un programme de formation et de coaching des femmes et des filles en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de prise des décisions au niveau local, (ii) développement des mécanismes de prévention et de collecte des données sur les violences faites aux femmes pendant les élections locales (case de veille des femmes), (iii) établissement des pièces officielles principalement aux femmes et filles en âge de voter afin de faciliter leur participation aux élections locales en tant qu'électrices et candidates, (iv) l'inclusion d'au moins 35% des femmes dans les comités de gestion des cases communautaires, des projets d'intérêts communautaires ainsi que dans la mise en œuvre de toutes les activités Projet, (v) l'élaboration des modules spécifiquement consacrés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre des ateliers de formation et les campagnes de sensibilisation, (vi) promotion des droits des femmes et des jeunes via les radios communautaires et le réseau des journalistes et influenceurs sensibles au genre, (vii) Disponibilité d'une expertise en matière d'égalité de sexes et d'autonomisation des femmes.

En plus, le projet avait alloué 48,91% du budget total aux activités liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes ; et les deux agences récipiendaires ont mis en place des expertises en matière de l'égalité entre les sexes pour appuyer les activités de l'autonomisation des femmes et genre.

Enfin, le mandat d'ONU Femmes en matière de promotion de l'égalité entre les sexes, son expérience dans la coordination des programmes conjoint financés par le PBF en RCA, sa participation au secrétariat technique de l'initiative africaine, ses différentes interventions dans la vulgarisation de l'APPR y compris la conduite des initiatives d'appui au dialogue communautaire ont fait d'elle, un acteur majeur des processus de dialogue communautaires en RCA.

Lors de la visite de terrain, la mission d'évaluation a pu rencontrer et s'entretenir avec les associations des femmes et celles ont confirmé qu'elles avaient bénéficié des appuis multiformes de ce projet.

Personnes vivant avec handicap

Constat 30: Le projet a intégré le principe de ne laisser personne de coté en impliquant les personnes handicapées de manière significative dans la planification et la mise en œuvre de ce projet.

Comme énoncé ci-haut, le projet a intégré le principe de ne laisser personne de coté en impliquant toute catégorie de personnes, y compris les personnes vivant avec handicap.

Selon les documents disponibles, le ciblage des bénéficiaires a pris en compte toute catégorie de personnes, y compris ceux de la vulnérabilité comprenant victimes, population vivant avec handicap, femmes chef de ménage.

Par ailleurs, ces personnes handicapées ont participé aussi aux assemblées électives des CLPRs, y compris les forums de dialogue communautaire avec un effectif de 78 personnes sur un total de 1175 participants, soit 6,6% de l'effectif total. Et celles-ci ont reçu aussi des appuis multiformes du projet notamment les pièces d'identification afin de participer aux prochaines élections locales et de circuler librement dans le pays.

7.7 Questions spécifiques

Constat 31: les mécanismes de dialogue ont été mis en place et redynamisés en fonction des objectifs du projet et des attentes des parties prenantes. Ses capacités ont été renforcées pour interagir avec les autres partenaires sur le sujet.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que 12 CLPRs ont été redynamisés et créés, y compris 6 maisons de la femme dans toutes les zones géographiques du projet. Ces mécanismes de paix ont reçu des appuis multiformes notamment la construction et équipement des maisons de paix, des engins roulants (uniquement pour les CLPRs) et outils de formation pour bien mener leur mission dont celui de prévention et résolution pacifique des conflits au niveau local.

Lors de la visite de terrain, la mission d'évaluation a pu rencontrer les membres des mécanismes de dialogue notamment les CLPRs et OFCA et ont témoigné d'avoir reçu des locaux réhabilités ou construits (Maison de la paix et Maison de la femme) pour organiser les rencontres autour de la paix et résolution des conflits.

Constat 32 : les plateformes de dialogue organisées ont été utiles à la consolidation de la paix. Les autorités et les communautés, y compris les ex combattants ont apprécié les comités locaux de paix et réconciliation.

Selon les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés, le projet a appuyé les autorités locales dans la gestion des conflits à travers le dialogue communautaire.

Les CLPRs ont intervenu plus dans la résolution pacifique des conflits au niveau local, et les acteurs de paix ont été plus associés aux activités réalisées dans les localités en faveur de la paix et cohésion sociale. Ce faisant, les communautés locales ont adopté désormais le dialogue comme mode prioritaire de règlement des conflits au sein des communautés. Donc, les maisons de la femme et de la paix sont devenues des espaces privilégiés des rencontres et de résolution des conflits.

La mission a pu visiter les maisons de la paix et les maisons de la femme et tous les informateurs clés, y compris les autorités ont témoigné à celle-ci qu'ils ont beaucoup apprécié le travail effectué par ces comités locaux de paix et réconciliation.

Constat 33: La stratégie de communication et de sensibilisation, y compris les langues nationales du projet ont contribué aux efforts de consolidation de la paix.

Les documents disponibles et les entretiens avec les informateurs clés ont démontré que les sensibilisations de masse organisées par le projet ont contribué au changement positif de comportement des jeunes, acteurs majeurs des conflits, notamment sur la tolérance à la diversité des religions et la cohabitation pacifique entre les communautés.

Le renforcement des capacités de plus de 100 professionnels des 14 radios communautaires cibles du projet en gestion des conflits et tensions électorales ont contribué à l'amélioration de la qualité de production et de diffusion des informations sur les processus de dialogue communautaire organisés dans les zones ciblées du projet.

Lors de la visite de terrain à Bambari, les professionnels des médias ont témoigné effectivement à la mission qu'ils ont bénéficié de renforcement des capacités pour diffuser le message de paix et la langue nationale a été plus utilisée car cela a permis d'atteindre plus des auditeurs de leurs émissions.

Comme un adage dit **“ Une image vaut mille mots ”**, la mission estime le projet devrait diversifier les stratégies notamment l'utilisation des projections des images audiovisuelles pour la sensibilisation de masse avec des débats et discussions sur les thématiques de la paix et la cohésion sociale. Malheureusement, la communication du projet n'a pas élaboré un reportage audiovisuel dans ce sens pour sensibiliser les communautés.

Constat 34: Le renforcement des capacités des membres de CLPR, de l'OFCA, des leaders communautaires et groupes bénéficiaires et l'implication régulière des parties prenantes locales et nationales constituent le socle de la pérennité des acquis.

Du point de vue conceptuel, il y a eu l'implication d'une large palette d'acteurs au niveau local et national (les services déconcentrés des ministères partenaires du Projet, les ONG partenaires, les leaders traditionnels et communautaires, les chefs religieux, l'association des jeunes et femmes, etc) à diverses étapes de la mise en œuvre qui a été une stratégie d'appui à l'appropriation des acquis du projet.

L'ancrage des interventions au niveau de la base (communes) relevait d'une bonne intention des initiateurs du projet d'en faciliter la pérennité institutionnelle. Les communes se sont positionnées comme des acteurs centraux des dispositifs de coordination des interventions menées dans le cadre du Projet. Également, elles étaient impliquées dans les sessions de formation et sensibilisation organisées par les partenaires de mise en œuvre.

Le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers les séances formation, dotation des matériels et équipements, réhabilitation infrastructures (maisons de la paix, maison de la femme, infrastructures de base) est apparu également comme un support majeur de la durabilité du projet.

La mission note toutefois que certains CLPRs notamment ceux de Bria, Alindao et Kouango ont pu mobiliser les ressources financières suite à la valorisation des appuis multiformes reçus du projet, et cela leur a permis de prendre certaines charges fixes des maisons de la paix (paiement de gardien, achat du carburant pour moto, impression des invitations pour les rencontres de la paix, etc) et continuer la suite des activités du projet après la clôture contractuelle de ce dernier, ce qui constitue en plus un point majeur pour la pérennisation des acquis de ce projet. Cependant, cette bonne pratique n'a pas fait l'objet de partage d'expérience.

Le leadership de la partie nationale ne semble globalement pas à même de rassurer sur une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels (communes, services centraux et déconcentrés des ministères partenaires). La mission n'a pas identifié des exemples probants d'activités (notamment des initiatives d'appui en faveur des jeunes et femmes bénéficiaires des appuis qui revêtent un caractère planifié et structuré) illustrant une volonté des acteurs locaux de pérenniser les bénéfices reçus.

6. BONNES PRATIQUES

- La désignation de Points focaux du Projet au sein de chaque agence récipiendaire est considérée par la mission d'évaluation comme la manifestation d'une volonté de mise en cohérence des interventions de ces agences sur le terrain
- La mobilisation de 16 VNU communautaires de terrain constitue une bonne pratique d'adaptation au contexte sécuritaire volatile qui aura permis de rassurer sur l'effectivité des interventions dans les zones cibles et de disposer d'une masse critique d'informations sur la mise en œuvre.
- L'accompagnement des CLPR à l'élaboration de plans d'action permettent de disposer d'une masse critique des activités répondants aux besoins des communautés.
- Le renforcement des capacités des acteurs au niveau déconcentré et décentralisé (services techniques déconcentrés, Mairies, Leaders communautaires, femmes, jeunes) participe également de la volonté du Projet d'asseoir une démarche de pérennisation de l'intervention
- La valorisation des appuis multiformes ayant permis à certains CLPRs de mobiliser les ressources financières pour la poursuite de leurs prestations après la clôture contractuelle du projet est une autre démarche à internaliser les acquis du projet
- L'appropriation de la gestion civile des conflits par les autorités locales et les leaders communautaires
- La mise à disposition des CLPRs aux autorités locales comme outils permanents de prévention et de gestion/régulation immédiate des tensions

7. LECONS APPRISES

- La présence des élus nationaux dans le comité technique de projet renforce davantage l'appropriation des acquis d'un projet au niveau des hautes instances de prise des décisions.
- L'analphabétisme et la pauvreté constituent des facteurs limitants pour l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part et à leur consolidation d'autre part
- L'harmonisation des interventions dans le cadre de projets mis en œuvre dans plusieurs zones d'intervention est nécessaire afin d'assurer une cohérence et une crédibilité du projet auprès des partenaires nationaux et favoriser ainsi des conditions de durabilité à travers des outils de capitalisation et des mécanismes de mise à l'échelle.
- Les pesanteurs culturelles et religieuses, manifestées par les réticences de certains leaders traditionnels et religieux, constituent des contraintes et des défis à adresser pour les autorités centrafricaines dans leur quête de promotion d'une société plus équitable, promotrice de la paix et inclusive, prenant en compte les besoins et les avis de l'ensemble de la population, y compris les jeunes, les femmes et les filles.

- Les consultations régulières des différentes parties prenantes autour de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'ajustement d'une stratégie de sortie constituent une nécessité afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et de préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.

8. RECOMMANDATIONS

- Intégrer au programme stabilisation et consolidation de la paix un portefeuille des projets sur les thématiques dialogue communautaire, communication pour la paix et dividendes de la paix dans la perspective de l'extension des interventions de ce projet sur d'autres zones géographiques
Responsable : PNUD et ONU FEMMES
- Redéfinir les responsabilités de l'agence lead pour bien coordonner et superviser la mise en œuvre du projet. **Responsable : PBF et PNUD**
- Organiser des réunions régulières afin de prendre des décisions concertées pour la maximisation de l'impact du projet, y compris la mutualisation des expertises. **Responsable : PNUD et ONU FEMMES**
- Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et local dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation. **Responsable : Gouvernement centrafricain**
- Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire, principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix. **Responsable : Gouvernement centrafricain**
- Doter des moyens conséquents aux Comités Locaux de Paix et Réconciliation pour contribuer davantage à la pérennisation acquis du projet **Responsables : PNUD et ONU FEMMES**
- Diversifier les stratégies de communication de masse tout en se focalisant aussi sur les photos audiovisuelles et les films documentaires pour attirer plus l'attention du public. **Responsable: PNUD et ONU FEMMES.**
- Poursuivre l'appui au ministère de l'Action Humanitaire dans son mandat de création des CLPR sur toute l'étendue du territoire national, conformément aux recommandations fortes du Forum de Bangui de 2015. Cet appui a été corroboré aux recommandations des députés nationaux présents lors de la dernière réunion du Comité de pilotage. **Responsables : PNUD et ONU FEMMES.**
- Mobiliser les ressources supplémentaires pour l'extension des interventions de ce projet sur d'autres zones géographiques affectées par l'insécurité comme l'ont souligné les députés nationaux présents à la dernière réunion du Comité de Pilotage et plusieurs parties prenantes clés rencontrées sur terrain **Responsable: Gouvernement centrafricain.**

9. CONCLUSION

Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre du Projet PBF « Appui au dialogue social et communautaire inclusif pour la paix en République Centrafricaine », la performance globale du Projet est qualifiée de « **Satisfaisante** » par l'évaluation,

avec un score de **5,00 sur une échelle de 6,00 niveaux allant de 1 (Très insatisfaisante) à 6 (Très satisfaisante)**. Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 12 ci-après.

Tableau 9 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet.

Critères d'évaluation	Evidences	Qualification attribuée	Score
Pertinence	➔ Pertinence attestée par : ▪ Une adéquation avec les besoins et les attentes des communautés et groupes bénéficiaires ▪ Un alignement constant sur les engagements nationaux et internationaux en Centrafrique et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ▪ Un intérêt du projet pour l'accompagnement des cibles qui traduit la prise en compte d'une des variables importantes de l'attrait des jeunes et des femmes pour les messages et discours des groupes extrémistes ➔ Limites substantielles ▪ Une exploitation insuffisante des résultats de l'étude de base pour la conception des interventions	Pertinent	5.8
Cohérence	➔ Cohérence attestée par : ▪ Des efforts entrepris en matière de recherche de synergies et de complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes au cours de la phase de conception ▪ Concertation régulière entre les différents partenaires au cours de la mise en œuvre ➔ Limites substantielles ▪ Faible documentation des mesures prises en matière de synergies et complémentarités des actions proposées dans le PRODOC aussi bien dans la mise en œuvre que dans le suivi	Cohérent	5.5
Efficacité	➔ Efficacité avérée du Projet ▪ Bonne performance en termes de réalisation des produits (taux de réalisation à environ 157.21%) ▪ Effectivité de la mise en œuvre des activités dans les zones cibles. ▪ Focus constant des interventions sur la prise en compte du genre et de l'égalité des sexes, confirmant le marquer genre 2 affecté au Projet ▪ Conformité entre les dépenses et les prévisions en matière de prise en compte des questions liées au genre	Satisfaisante	5.0

	➔ Limites substantielles ▪ Qualité moins appréciée des certains services fournis par le projet (infrastructures surtout) ▪ Dotation des certains matériels après la clôture du projet		
Efficienne	Efficienne attestée par : • Production des résultats à la limite du budget • Taux d'exécution du budget à 99,24% au 28 Février 2024 • Bonne perspective d'atteinte ce taux à 100% si la totalité des engagements financiers en cours sera apurée ▪ Processus de sélection des ONG et des bénéficiaires compétitif, transparent et inclusif ➔ Limites substantielles ▪ Extension de la durée du projet ▪ Coût des frais de fonctionnement à 32% du budget de projet	Modérément Satisfaisante	4.5
Impact	➔ Impact perceptible à travers : ▪ Effets perceptibles et impacts potentiels en matière de renforcement du leadership des jeunes et des femmes ; ▪ Tendance progressive des autorités à assurer l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de résolution des conflits ▪ Une réduction de l'incidence de la violence dans les communautés et communes ciblées ➔ Limites substantielles ▪ Pesanteurs culturels sur le genre	Satisfaisant	5.5
Durabilité	➔ Mesures prises en faveur de la durabilité des acquis du Projet consistant en : ▪ Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement Centrafricain et des partenaires au développement ▪ L'ancrage communal des interventions pour faciliter la pérennité institutionnelle ▪ Renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des interventions, consolidées par l'approche de tutorat pour la pérennité potentielle au niveau communautaire des messages de sensibilisation et des techniques transmises à travers les activités du Projet ➔ Inquiétudes sur la probabilité de la durabilité des acquis du Projet en raison : ▪ De la persistance du contexte sécuritaire volatile ainsi que de la survivance d'habitudes culturelles rétrogrades dans les régions cibles contre l'implication des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décision au sein de leurs communautés	Probable	5.0

Thèmes transversaux	Prise en compte des thèmes transversaux attestés par : • Prise en compte de l'égalité de genre dans l'organisation des activités, ainsi que dans l'allocation des ressources à la phase de conception et mise en œuvre. • Consultation et implication des personnes handicapées dans la planification et mis en œuvre des activités • Plusieurs interventions du projet ont spécifiquement ciblé des groupes défavorisés et marginalisés, y compris les handicapés physiques • Projet est innovant dans le contexte de la République Centrafricaine. • Plusieurs bonnes pratiques et leçons apprises pour enrichir les interventions futures • Documentation de plusieurs facteurs de conflit, y compris les opportunités d'engagement politiques ayant entraîné un environnement favorable à des actions de relèvement et consolidation de la paix • Pertinence de plusieurs orientations programmatiques • Mobilisation des ressources financières additionnelles et d'autres acteurs pour appuyer les initiatives entamées par ce projet • Capacités avérées des agences d'exécution pour garantir une approche continue sensible au conflit • Mise en place d'une matrice des risques Limites substantielles : • Matrice des risques non actualisée • Barrières sociales limitant la participation des femmes à certaines activités communautaire au même titre que les hommes	Satisfaisant	5.6
---------------------	--	--------------	-----

Les acquis du Projet Dialogue Social et Communautaire Inclusif qui reposent sur les évidences récapitulées dans le tableau 12 ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces qui doivent être consolidées dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions mises en œuvre et d'appui à l'implication des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion pacifique des conflits en République Centrafricaine. A l'inverse, ces forces ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors du contrôle des parties prenantes du Projet (notamment la volatilité du contexte sécuritaire et l'analphabétisme des bénéficiaires), ainsi que par quelques faiblesses inhérentes à son appropriation et sa coordination apparaissent comme autant de défis à relever et/ou leçons apprises pour la consolidation des acquis

En considération de la qualité des performances réalisées par le Projet Dialogue Social et Communautaire Inclusif, l'équipe de consultants mobilisée pour son évaluation estime que : (i) sa mise en œuvre était amplement justifiée, et (ii) les effets perceptibles sur le terrain rendent nécessaire l'implémentation d'initiatives complémentaires de consolidation, de répliquabilité et de passage à l'échelle dans les communes et régions sujettes aux effets néfastes de l'insécurité persistante et de la survivance de pratiques socioculturelles favorisant l'exclusion socioéconomique des jeunes et des femmes et leur attrait subséquent pour les discours des groupes extrémistes.

10. ANNEXES

11. Annexe 1 : Matrice d'évaluation et questions clés

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
Cohérence Pertinence	Les objectifs et les résultats du projet ont-ils été clairs et réalisables dans le délai imparti ?	PRODOC, Cadre de résultats	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures Participation des bénéficiaires à la conception du Projet	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
	Les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont-ils été correctement pris en compte lors de la conception du projet ?	PRODOC Cadre de résultats Rapports d'exécution	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures	Analyse de la cohérence des portefeuilles des bailleurs et Agences récipiendaires	Agences du SNU concernées Équipe de projet Partenaires financiers
	Les leçons tirées d'autres projets pertinents ont-elles été correctement incorporées dans la conception du projet ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes nigériennes	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales
	Les accords de partenariat ont-ils été correctement identifiés et les rôles et responsabilités négociés	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Appréciation du partenariat	Analyse de contenu	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	avant l'approbation du projet ?					Parties prenantes gouvernementales
	Les problématiques du genre, des jeunes, des droits humains ainsi que les questions environnementales ont-elles été prises en compte dans la conception du projet ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Alignement entre les produits et les activités du Projet Indicateurs SMART	Analyse de contenu Analyse des indicateurs relatifs aux produits	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
	Le projet présente-t-il une cohérence interne au niveau de sa conception ?	PRODOC Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux
	Les problèmes liés à la durabilité du projet ont-ils été pris en compte dans la conception du projet ?	PRODOC Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	Concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	Les ressources nécessaires (personnel, financières, matérielles) pour la mise en œuvre du projet ont-elles été correctement évaluées et prises en compte dans la conception du projet ?	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux	Analyse des rapports et documents existants
	Dans quelle mesure le projet est-il pertinent pour la réalisation des ODD dans le pays ?	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux	Analyse des rapports et documents existants
	Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans le modèle de résultat a-t-elle été une vision adaptée et pertinente sur laquelle fonder les initiatives ?	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux	Analyse des rapports et documents existants
Efficacité	Il s'agira, en particulier, d'évaluer si le Projet a contribué à améliorer et/ou renforcer (i) la participation et 9	PRODOC, PTA Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	l'appropriation des institutions nationales du processus de dialogue et de la prévention de la violence communautaire (ii) la participation des communautés et des individus au dialogue et à la cohésion sociale, leur lien avec la réduction de la violence communautaire, (iii) la mise en place des conditions permissives de participation et d'apaisement des élections; et iv) le respect des Droits Humains et la participation des jeunes et des femmes au processus de consolidation de la paix. Une analyse particulière sera faite sur le caractère inclusif du Projet dans ses différentes composantes ainsi que la cohérence	Rapports des missions de suivi				

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	du Projet avec les efforts du gouvernement et ceux catalytiques des autres partenaires intervenant dans la problématique de consolidation de la paix					
Efficience	Le projet est-il pertinent par rapport aux priorités des cadres stratégiques du Gouvernement (RCPCA, APPR) ? Le projet est-il pertinent par rapport aux différents documents stratégiques de programme pays de la période d'exécution ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Respect des délais	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires
	Le projet répond-il aux besoins des populations des zones ciblées ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Niveau de mobilisation des ressources	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	Dans quelle mesure les résultats, au niveau des produits, ont-ils bénéficié à l'égalité des sexes, aux jeunes et à l'autonomisation des femmes ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Perceptions des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
	Des résultats inattendus au niveau des effets ont-ils été enregistrés, au-delà de l'effet escompté ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers		Valeur ajoutée, responsabilité et harmonisation des actions des partenaires financiers	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires
	Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle bénéficié aux groupes marginalisés ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Efficacité des modalités de partenariat Niveau de synergie	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires d'exécution
Impact	Aux plans qualitatifs et, dans la mesure du possible, quantitatifs	PRODOC Rapports de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Evolution des indicateurs de changement	Triangulation des données collectées avec les données	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	l'impact indicatif des activités réalisées jusqu'à présent dans le cadre des deux résultats du Projet.. Une attention particulière sera portée à l'analyse des rapports de terrain d'identification des besoins, de ceux des CLPRs, ainsi que des rapports de fin d'activités des structures opérationnelles de mise en œuvre des activités du Projet.	Rapports d'activités	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Enquête auprès des bénéficiaires	Mécanismes de pérennisation existants ou créés	des rapports du projet Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
Durabilité	Ce critère permettra de déterminer si les résultats positifs du Projet sont susceptibles de perdurer. Cette durabilité sera appréciée en fonction de l'implication et de l'appropriation des	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	Entretiens semi-structurés Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Mécanismes de durabilité existants ou créés Mécanismes de pérennisation existants ou créés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	institutions et des communautés bénéficiaires et de leurs capacités à étendre leurs prestations/activités au-delà des appuis du Projet. Ainsi les consultants(es) recommanderont une sortie durable du projet.					
Questions transversales	Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été abordées dans la conception, mise en œuvre et suivi du projet ?	PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
	Le marqueur genre attribué à ce projet est-il représentatif de la réalité ?	PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	Des effets indésirables sont-ils apparus pour les femmes, les hommes ou les personnes ou groupes vulnérables ?	PRODOC PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Annexe 2 : Guides d'entretien semi-structurés

1. Guide d'entretien adressé aux membres du Comité Technique Conjoint et des Conseils Communaux Consultatifs, et aux Equipes des agences récipiendaires chargées de la coordination des interventions du Projet.

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA » mandaté par le PNUD et ONU-Femme.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet «dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Noms et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

Pertinence et cohérence du projet

- Est-ce les leçons apprises aux interventions précédentes ont-elles été prises en compte lors de la conception de ce projet ? Si oui, pouvez énumérez quelques projets pertinents et leçons apprises?
- A votre avis, les bénéficiaires de ce projet étaient-ils impliqués ou consultés durant la conception de ce projet ? Si oui, leurs opinions ont été prises en compte ?
- Selon vous, ce projet a-t-il contribué à l'atteinte des ODD dans le pays?

Efficienne du Projet

- Selon vous, ce projet s'aligne-t-il aux priorités nationales (RCPCA, APPR) ?

- Pensez-vous que l'objectif du projet répond-il aux besoins des bénéficiaires ? si oui, comment ?
- Selon vous, ce projet s'aligne-t-il aux produits et effets du PNUD, mandat de consolidation de la paix de l'ONU, etc?
- Pensez-vous que les extrants ou produits de ce projet ont-ils bénéficié à l'égalité des sexes, aux jeunes et à l'autonomisation des femmes ?
- Y a-t-il eu des changements inattendus induits à la suite de la mise en œuvre de ce projet
- Quels sont les groupes marginalisés ayant bénéficié des acquis de ce projet ?

Efficacité du Projet

- Quelles sont les principales réalisations du projet ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont concouru à réalisation des objectifs fixés et des attentes des populations en matière d'amélioration des conditions de l'inclusive du dialogue social ?
- Y a-t-il eu les facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'atteinte des effets/résultats prévus ? Si oui, énumérez-les. Quelles actions ont été les actions prises par le comité de pilotage, l'Equipe de projet pour minimiser cet impact ?
- Comment les bénéficiaires ont estimé la qualité des services fournis par le projet (formation, infrastructures, équipements et matériels, etc)?
- Ce projet est-il cohérent avec les efforts du gouvernement et ceux catalytiques des autres partenaires intervenant dans la problématique de consolidation de la paix ?

Impact indicatif du Projet

- Quels sont les changements positifs ou négatifs induits par le projet au niveau des bénéficiaires et de la communauté ?

Durabilité du Projet

- Selon vous, quels sont les résultats positifs du Projet susceptibles d'être perdurés ?
- Les capacités des institutions et les communautés bénéficiaires ont-elles été renforcé à étendre leurs prestations/activités au-delà des appuis du Projet ?
- Est-ce la stratégie de sortie du projet a-t-elle été adaptée ?

Thèmes transversaux : (i) Sensibilité aux conflits, (ii) Effet catalytique, (iii) Sensibilité temporelle, (iv) Innovation, (v) Droits humains, (vi) Egalité du genre, et (vii) invalidité

- A votre avis, comment le projet a-t-il contribué positivement à l'égalité genre ?
- Le projet a-t-il abouti à des résultats différents pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles ?
- Dans quelle mesure les questions genre, invalidité, innovation, sensibilité aux conflits, sensibilité temporelle, droits humains, rôle catalytique du projet ont-elles été prises en compte dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Les OSC (organisations de la société civile) appuyant les personnes handicapées ont-elles été consultées et impliquées de manière significative dans la planification et la mise en œuvre ?
- Le projet a-t-il mobilisé des ressources financières additionnelles pour renchérir quelques résultats de ce projet ? si oui, les quelles ?
- Y a-t-il eu des impacts négatifs lors de la mise en œuvre de ce projet ? si oui, les quels?

2. Guide d'entretien adressé aux partenaires d'exécution

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION

Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.

Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA » mandaté par le PNUD et l'ONU-FEMME.

Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.

Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.

L'équipe d'évaluation _____

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE *(Bien vouloir inscrire le nom de la localité)*

Région	_____
Commune	_____
Village	_____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT

Nom et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

Evaluer la pertinence et cohérence du Projet :

- Les objectifs et les résultats du projet ont-ils été clairs et réalisables dans le délai imparti ?
- Les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont-ils été correctement pris en compte lors de la conception du projet ?
- Les leçons tirées d'autres projets pertinents ont-elles été correctement incorporées dans la conception du projet ?
- Les accords de partenariat ont-ils été correctement identifiés et les rôles et responsabilités négociés avant l'approbation du projet ?

- Les problématiques du genre, des jeunes, des droits humains ainsi que les questions environnementales ont-elles été prises en compte dans la conception du projet ?
- Le projet présente-t-il une cohérence interne au niveau de sa conception ?
- Les problèmes liés à la durabilité du projet ont-ils été pris en compte dans la conception du projet ?
- Les ressources nécessaires (personnel, financières, matérielles) pour la mise en œuvre du projet ont-elles été correctement évaluées et prises en compte dans la conception du projet ?
- Dans quelle mesure le projet est-il pertinent pour la réalisation des ODD dans le pays ?
- Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans le modèle de résultat a-t-elle été une vision adaptée et pertinente sur laquelle fonder les initiatives ?

Evaluer l'efficacité du Projet :

- Le projet est-il pertinent par rapport aux priorités des cadres stratégiques du Gouvernement (RCPCA, APPR) ? - Le projet est-il pertinent par rapport aux différents documents stratégiques de programme pays de la période d'exécution ?
- Le projet répond-il aux besoins des populations des zones ciblées ?
- Dans quelle mesure les résultats, au niveau des produits, ont-ils bénéficié à l'égalité des sexes, aux jeunes et à l'autonomisation des femmes ?
- Des résultats inattendus au niveau des effets ont-ils été enregistrés, au-delà de l'effet escompté ?
- Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle bénéficié aux groupes marginalisés ?

Evaluer l'efficacité du Projet :

- Quelles sont les principales réalisations du projet ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont concouru à réalisation des objectifs fixés et des attentes des populations en matière d'amélioration des conditions de l'inclusive du dialogue social ?
- Y a-t-il eu les facteurs internes et externes qui ont eu un impact négatif sur l'atteinte des effets/résultats prévus ? Si oui, énumérez-les. Quelles actions ont été les actions prises par le comité de pilotage, l'Equipe de projet pour minimiser cet impact ?
- Comment les bénéficiaires ont estimé la qualité des services fournis par le projet (formation, infrastructures, équipements et matériels, etc) ?
- Ce projet est-il cohérent avec les efforts du gouvernement et ceux catalytiques des autres partenaires intervenant dans la problématique de consolidation de la paix ?

Evaluer l'impact indicatif du Projet :

- Quels sont les changements positifs ou négatifs induits par le projet au niveau des bénéficiaires et de la communauté ?

Evaluer la durabilité du Projet :

- Selon vous, quels sont les résultats positifs du Projet susceptibles d'être perdurés ?
- Les capacités des institutions et les communautés bénéficiaires ont-elles été renforcées à étendre leurs prestations/activités au-delà des appuis du Projet ?
- Est-ce la stratégie de sortie du projet a-t-elle été adaptée ?

Thèmes transversaux

Sensibilité au conflit :

- Le projet avait-il une approche explicite sensible aux conflits ?
- Les capacités internes des agences d'exécution étaient-elles suffisantes pour garantir une approche continue sensible au conflit (mise en œuvre & suivi) ?

- Le projet est-il responsable de tout impact inattendu (positif ou négatif)?
- Un processus de monitoring continu d'évolutions du contexte et un processus de suivi de potentiel impact inattendu ont-ils été définis et mis en œuvre ?

Catalytiques :

- Le projet a-t-il été un catalyseur pour des ressources financières additionnelles et des opportunités programmatiques additionnelles ?
- Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres interventions en matière de consolidation de la paix ou a-t-il aidé à créer/redynamiser des plateformes extensives pour la consolidation de la paix ?
- Quelles sont les orientations programmatiques pertinentes et réalistes en matière de consolidation de la paix, d'appui au dialogue inclusif dans les préfectures de couverture, y compris pour les plus vulnérables ?

Sensibilité temporelle :

- Le projet a-t-il été opportun pour adresser un facteur de conflit ou tirer profit d'une opportunité spécifique/particulière ?
- Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour tirer parti d'une fenêtre d'opportunité d'engagement politique ?

Innovations :

- Dans quelles mesures l'approche du projet Appui au Dialogue social et communautaire inclusif était-elle innovante ?
- Peut-on identifier des bonnes pratiques et leçons apprises pour enrichir des approches similaires dans d'autres programmations ?
- Prise en compte des dimensions transversales Droits humains
- Dans quelle mesure les pauvres, les autochtones et les handicapés physiques, les femmes, les hommes, les déplacés et autres les groupes défavorisés et marginalisés ont-ils bénéficié du travail du PNUD/UNW dans le pays ?

Égalité des genres

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été abordées dans la conception, mise en œuvre et suivi du projet ?
- Le marqueur genre attribué à ce projet est-il représentatif de la réalité ?
- Des effets indésirables sont-ils apparus pour les femmes, les hommes ou les personnes ou groupes vulnérables ?

Personnes vivant avec handicap

- Les personnes handicapées sont-elles été consultées et impliquées de manière significative dans la planification et la mise en œuvre ?
- Quelle proportion des bénéficiaires d'un programme étaient des personnes handicapées ?
- À quels obstacles les personnes handicapées ont-elles été confrontées ?
- Une approche à deux voies a-t-elle été adoptée ?
- Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés y compris les déplacés ont-ils bénéficié des résultats du projet ?

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION	
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____. Ce groupe de discussion est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA » mandaté par le PNUD et l'ONU-FEMME. Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées. Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle. L'équipe d'évaluation _____	
IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)	
Région	_____
Commune	_____
Village	_____

Avez-vous été impliqué ou consulté au moment de la conception et l'élaboration du Projet dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ? Comment ?

1. Les activités du Projet dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ont-elles réellement pris en compte vos besoins ?
2. Les formes d'appui du Projet (formations, appui en équipements, accompagnement, ...) vous semblent-elles les plus pertinentes au regard de vos besoins ?
3. Selon vous, le Projet dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA a-t-il atteint ses résultats ? A-t-il satisfait à vos attentes ?
4. Le projet a-t-il pris en compte l'égalité des sexes, y compris les personnes invalides ?
5. Savez-vous des personnes assistées pour l'obtention des documents administratifs et une libre circulation a-t-il été mis en place ?
6. Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du Projet ?
7. Le Projet dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA vous a-t-il permis d'observer des changements au sein de votre communauté ? Lesquels ?
8. Pensez-vous que l'appui que vous a fourni le Projet va vous permettre de continuer à bénéficier de ses acquis après sa clôture ?
9. Avez-vous développé des mécanismes vous permettant de poursuivre les activités après la fin du Projet ?

10. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour la prise en compte dans des interventions futures ?

Annexe 3 : Modèle de fiche de visite des sites de réalisation

FICHE DE VISITE DE TERRAIN

Projet Dialogue Communautaire

Date de la visite : /____/____/____/

Localité visitée : _____

Objet de la visite : _____

Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats

PERFORMANCE DU PROJET (Questions d'exécution)

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et proposez des solutions _____

DANS LE CAS DES EFFETS :

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les bénéficiaires du projet, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du projet :

1. _____

2. _____

3. _____

Participants à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : _____ (Nom, titre et organisation)

Annexe 4 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires

QUESTIONNAIRE PROJET «DIALOGUE SOCIAL, COMMUNAUTAIRE ET INCLUSIF POUR LA PAIX EN CENTRAFRIQUE»

Ce questionnaire est destiné aux différentes parties prenantes des Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ». Il est produit dans la cadre de l'évaluation finale de ce projet. L'objectif poursuivi est de recueillir la perception des acteurs sur les changements obtenus par les projets.

Introduction, confidentialité et accès à l'information

Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.

Je travaille pour un groupe d'experts qui a été mandaté par le PNUD pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet « dialogue social, communautaire et inclusif pour la paix en RCA ». Nous sommes en train de réaliser une enquête de perception permettant d'apprécier les changements qui ont été obtenus par les populations de cette communauté du fait de la mise en œuvre de ce projet. Nous voudrions nous entretenir avec vous autour de ces questions afin de recueillir votre perception de l'évolution des changements souhaités par les projets mis en œuvre. Vos réponses et opinions sont très importantes pour l'amélioration de la qualité de la vie des communautés, gage de la consolidation de la paix. Par ailleurs vos réponses pourront permettre de tirer des leçons sur la mise en œuvre de ce projet et la formulation des recommandations qui serviront à une meilleure implémentation de nouveaux projets dans le domaine.

Vos réponses seront gardées de manière anonyme et sont absolument confidentielles. Elles seront mises ensemble avec celles des centaines d'autres personnes également interrogées, pour avoir une vue d'ensemble. Votre village et votre ménage ont été tirés suivant un certain nombre de critères que nous avons au préalable défini.

Cette interview durera environ une dizaine de minute. Acceptez-vous de répondre aux questions afin de contribuer à la mise en œuvre dudit projet ?

☐ 1. Oui [continuez l'interview] ☐ 2. Non [mettez fin à l'interview maintenant]

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)

Région	_____
Commune	_____
Village	_____

SITUATION DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE (Bien vouloir indiquer les dates et heures)

Date	_ _ _ j _ _ _ m _ _ _ _ _ a
Début	_ _ _ h _ _ _ min
Fin	_ _ _ h _ _ _ min
Nom de l'enquêteur	_____
Code de l'enquêteur	_ _ _
Résultat	☐ 1. Rempli ☐ 2. Partiellement rempli

SITUATION DE LA SAISIE (Cette section est uniquement réservée aux agents de saisie)

Date de début de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ Date de fin de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Nom de l'Agent de saisie _____ Code de l'Agent de saisie _ _ _ Signature de l'agent de saisie _____
Vérification du contrôle de la saisie	
Date du contrôle de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Nom du contrôleur de saisie _____ Code du contrôleur de saisie _ _ _ Signature du contrôleur de saisie _____

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU REPONDANT	
Noms et prénoms	_____
Catégorie d'acteur / Type de partie prenante	_____
Sexe	☐ Masculin ☐ Féminin
Age	__ __ ans
Statut matrimonial	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)
Degré de vulnérabilité (A renseigner uniquement pour ceux dont la <i>catégorie d'acteur</i> est <i>bénéficiaire</i>)	☐ Orphelin(e) ☐ Déscolarisé(e) ☐ Non scolarisé(e) ☐ Handicapé(e) ☐ Déplacé(e)
Situation économique	☐ Elève/étudiant(e) ☐ Sans emploi ☐ Emploi salarié ☐ Emploi saisonnier ☐ Auto-emploi
Appartenance à une organisation, association ou réseau	☐ Oui ☐ Non

SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET (Cochez la case correspondante)						
Q1	Le leadership des jeunes filles est renforcé pour contribuer de manière constructive aux processus de consolidation de la paix	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q2	Les préjugés (culturels, sociaux et religieux) envers les filles et les femmes ont diminué dans la localité	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q3	Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'inclusion des filles et des femmes et à l'élimination des violences et discriminations	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q4	Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement les jeunes garçons, sont favorables à l'élimination des violences et discriminations	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q5	Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait

SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET (Cochez la case correspondante)						
Q6	Les autorités connaissent les besoins spécifiques des jeunes filles	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q7	Les autorités intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q8	Les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs (où se retrouvent les personnes des deux sexes et les jeunes)	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q9	Les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q10	Les jeunes sont moins vulnérables à l'expression violente de leurs préoccupations	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q11	Les jeunes s'expriment de plus en plus de manière pacifique	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q12	Les jeunes filles et garçons de la localité sont des agents catalyseurs de la paix	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q13	Les jeunes filles et garçons de la localité font usage de moyens pacifiques pour prévenir et gérer les conflits au sein de la communauté	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait
Q14	Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'accor	☐ Tout à fait d'accord
Q15	L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale	☐ Pas du tout	☐ Pas	☐ Neutre	☐ D'acco	☐ Tout à fait
Fin.						

Annexe 5 : Bibliographie

- Compte rendu de la réunion du projet, Octobre 2022
- Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage, Juillet 2023
- Compte rendu du Comité de Pilotage, Mars 2022
- PRODOC Projet d'appui au dialogue social et communautaire inclusif pour la paix en RCA, Septembre 2021

- PRODOC SEDOUTI- Projet d'amélioration de l'environnement sécuritaire et consolidation de la paix par la réintégration à base communautaire des Ex combattants en RCA, Août 2023
- PRODOC Projet d'appui au processus de guérison des traumatismes individuels et collectifs des communautés de Bria et Bangassou en vue de prévention des conflits et des violences, Juin 2023
- PTA pluriannuel 2022 -2023, Janvier 2022
- PTA annuel 2022, Février 2022
- Peacebuilding Fund Project Progress Report, October 2022
- Peacebuilding Fund Project Progress Report, October 2023
- Rapport de l'atelier de redynamisation du CLPR Bambari, Avril 2022
- Rapport des missions conjointes PNUD-Gouvernement pour la redynamisation des infrastructures locales de paix à Bosangoa, Nana Bakasa et Markounda, Octobre 2022
- Rapport des missions d'identification des cases de la paix, Juin 2022.
- Procès-verbaux des Comités de Pilotage
- Rapport de visite de terrain Paoua, Septembre 2023
- Rapport de la journée de la paix à Bambari, Septembre 2023
- Rapport de mission de Bria, Novembre 2022
- Rapport de mission de création des CLPRs de Markounda et Batangafo, Juin 2022.
- Rapport de mission de Bria, Février 2022
- Rapport de mission de création des CLPR de Kouango, d'Alindao et de Mobaye, Mai 2022
- Rapport de mission de redynamisation des infrastructures locales de paix à Bozoum et Ndele, Avril 2022.
- Rapport de mission de redynamisation de CLPR de Ndele, Avril 2022
- Rapport de visite de site abritant des infrastructures locales de paix à Ndele, Juin 2022
- Rapport de visite du site de construction de la maison de paix à Bossangoa, Décembre 2022
- Rapport de mission pré-dialogue organisé par le CLPR Paoua, Octobre 2022
- TDRs de recrutement des consultants pour l'évaluation finale du projet d'appui au dialogue social et communautaire inclusif pour la paix en RCA, Janvier 2024
- TDRs de mission de contrôle de l'état d'avancement des travaux de construction des maisons de la paix dans le sud-est de RCA, Février 2023
- TDRs de mission de l'organisation de l'atelier de lancement des activités de renforcement des capacités des animateurs de radios communautaires des zones cibles du projet , Février 2022
- TDRs de mission d'information à l'endroit des acteurs de la paix d'Alindao sur le processus de construction de la maison de paix, Février 2023
- TDRs de mission d'analyse des opportunités socio-économiques et institutionnelles à Bria, Mars 2023
- TDRs des missions conjointes PNUD-Gouvernement pour la redynamisation des infrastructures locales de paix à Bosangoa, Nana Bakasa et Markounda, Novembre 2022.
- TDRs de mission de visite des sites de construction des maisons de la paix aux entreprises retenues pour le démarrage des travaux, Décembre 2022
- TDRs de la réunion trimestrielle du Comité Technique, Octobre 2022
- Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2018-2021
- Plan stratégique du PNUD et Programme Pays pour la République centrafricaine (2018-2021)
- The Evaluation policy of UNDP
- Politique d'évaluation révisée du PNUD
- Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021
- La politique d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement
- Guide de planification, suivi et évaluation axée sur les résultats de développement
- Normes d'évaluation applicables dans le Système des Nations Unies

Annexe 6 : Liste des personnes contactées

N°	Noms et prénoms	Fonction	Contact
1	LAOUNDOLMAYE Jean-Bruno	Président religieux/ Bocaranga	72790430
2	ABBA Judes-Octave	SG	72619166
3	BEKOUROU Françoise	Trésorière général - Chef de groupe	
4	SALET Mahamat	Chargé de matériels - Islam	
5	DIMBELET Charles	Conseiller: Chef de quartier	
6	NGANAPKAMON Marie-Berthe	Conseillère	75312896
7	IMAM Ismael	Conseiller	
8	KOUMANDE Jeanne	Conseillère	76284314
9	BERE Guy-Bertrand	Chargé de communication	
10	Esaie GBANNE	SP/Préfecture	75272479
11	Dr GUEREVICKO Osias	Médecin Chef Hôpital	75751929
12	Barthélémy WILIKON	Préfet de l'Ouham	72 63 48 38
13	IDDO MALESSEMBE	Sous-Préfet de Bossangoa	72 44 05 85
14	Pierre DENAMGUERE	Maire de Bossangoa	75 40 89 18
15	Boris NAMNEHONDE	CLPR/Bossangoa	72 73 21 29
16	KOBIO Jean	SGH	75245061
17	MANGUEZOU	CSAG	72648382
18	DJADOMO Maurice	Officier Police	75581243
19	Entrevue avec S/P MOBAYE	Sous-Préfet/Mobaye	72 88 84 88
20	Entrevue avec CLPR MOBAYE	Président de CLPR de Mobaye	74 09 70 76
21	le président de la jeunesse	Président sous-préfectoral de la Jeunesse	72742753
22	Entrevue avec OFCA	Présidente OFCA	74016243
23	Evariste Thierry	Préfet Bria	72604244
24	Mme Rosalie	Coordonnatrice CLPR Bria	75527075
25	Mr HASSAN	Président Jeunesse Bria	72211520
26	Jacques	Député Bria	72716831
27	Mme NOURRA	OFCA Bria	75019109
28	Béatrice EPAYE	Députée Nationale de Markounda	
29	Sylvain PATASSE	Député National de Nana Bakassa	

30	Lydie Solange YAHOUMBI	Min Action Humanitaire/DG de la Réconciliation	
31	NDOLOMBAYE	Min Action Humanitaire/Directeur	
32	Omer SAMBIA	Min. de l'Information/CM	
33	Joseph BETINDJI	Min Eco, Plan et CI/CM	
34	Anatole NDOMA	PBF/S&E	
35	Urbain BEBE	Min Eco, Plan et CI/DG CD	
36	Farida MALIKO	Min Eco, Plan et CI/CS CEA	
37	Gyslain René BOLAMBA	MAT/CS	
38	Gaetan MOLOTO K.	PNUD/Chargé de Programme	
39	MOHAMED AGRISSA	PNUD/CTP	
40	Dominique MALO	PNUD/Team Leader Stabilisation	
41	Rufin DOGUELA	PNUD/Associé au Programme	
42	Kevin DEMANOU	ONU-Femme	
43	Marcel	ONG Fin Church Aid	
44	François TOUKOU	ONG EDEN	
45	Bissekoin Victor	Préfet Ouaka	
46	Abel MATCHIPATA	Mairie de Bambari	
47	Kouzou Sathurin	CLPR Bambari	72735424
48	Christ-Roi KPANGORAMA	Président Jeunesse/Bambari	72380408
49	Natacha NDEMANDJA	Sécretaire OFCA/Bambari	72706715
50	Marie Helene NZABANEDE	Présidente OFCA /Bambari	75106644

